INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 229 Janvier 2022 - 150 DA

www.lactuel.dz

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Lune de miel entre Alger et Zagreb !

ENR EN ALGÉRIE

Passons aux actes !

INFLATION

A quoi faut-il s'attendre en 2022 ?

Tous les acteurs de la société doivent s'impliquer pour rendre le sourire aux familles algériennes, tout en espérant que 2022 sera l'année de la solidarité entre Algériens.

L 22229 - 01 - A - 150 DA - DZ

mobilis موبيليس

الراعي الرسمي للمنتخب الوطني
و الاتحاد الجزائري لكرة القدم

التغليف المغاربي .1948.

MAGHREB EMBALLAGE .1948.

PARCE QUE VOTRE EMBALLAGE EST UN CADEAU EN SOI

CHOISISSEZ **LE MEILLEUR** POUR VOTRE **CLIENTÈLE**

+213 (0) 550 55 55 33 / +213 (0) 41 85 70 71/75 Fax +213 (0) 41 85 70 74

Section 02 Lot 69 El Kerma Oran – Algérie

contact@maghrebemballage.com www maghrebemballage com

Édito

Les EnR, un véritable challenge

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, cela fait maintenant 40 ans (décret n° 82-46 du 23 janvier 1982 portant création du Commissariat aux énergies nouvelles) que l'on parle de transition énergétique en Algérie. Néanmoins, à chaque fois que le prix du baril prend des couleurs, on oublie le nouveau paradigme qui, malheureusement, tombe aux oubliettes.

Aussi, on a beau ressasser que notre pays possède un gisement d'ensoleillement parmi les plus élevés au monde, avec des durées moyennes annuelles d'ensoleillement variant entre 2.600 h/an dans le Nord et 3.500 h/an dans le Sud, mais cela ne veut absolument rien dire du moment qu'il demeure inexploité en matière d'EnR. Manifestement, le risque d'un ratage du virage de la transition énergétique est bel et bien présent, puisque le bilan global montre que l'Algérie n'a réalisé en 2021 qu'environ 411 MWc, en comptabilisant l'ensemble des projets liés aux énergies renouvelables, qu'ils soient en mode raccordé au réseau avec environ 390 MWc, soit environ 95% du total, ou autonome, avec près de 21 MWc, dont la part ne représente que 5%.

Cela dit, les obstacles quant à la réalisation des objectifs du programme des EnR sont identifiés, à l'image d'une infrastructure de réseau faible, un accès aux financements encore restreint et surtout les subventions à l'énergie conventionnelle. Dans ce contexte, désormais, le véritable challenge pour l'Algérie de 2050 est d'assurer au mieux sa sécurité énergétique et économique et ce, durablement■

R. K.

CE QUI A MARQUÉ L'ANNÉE 2021

Algérie : Incendies en Kabylie

Des feux de forêts se sont déclenchés le 9 août 2021 dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ces feux de forêts sont inédits par leur ampleur, leur simultanéité, mais surtout par les pertes humaines occasionnées. Au moins 28 soldats et 37 civils ont péri dans ces incendies.

Afghanistan : Prise du pouvoir par les Talibans

Entre le 1er mai et le 15 août 2021, les Talibans prennent 228 districts au gouvernement afghan, lequel finit par s'effondrer. Le 15 août 2021, ils entrent dans Kaboul sans combattre et reprennent le pouvoir vingt ans après en avoir été chassés.

Algérie : Victoire de l'Algérie en Coupe arabe

Pour la première fois de son histoire, la sélection algérienne de football a remporté la Coupe arabe en s'imposant (2-0) contre la Tunisie, le samedi 18 décembre, au Qatar, au terme des prolongations. Immédiatement après la victoire de la sélection nationale, une vague déferlante de joie a envahi les rues à travers tout le pays.

Egypte :
Le porte-conteneurs Ever Given bloque le Canal de Suez

Le 23 mars à 7h40, le porte-conteneurs Ever Given, qui voyageait de la Chine vers l'Europe, s'est encastré dans le sable en passant le Canal de Suez. Un embouteillage gigantesque de plusieurs centaines de navires s'était formé au fil des jours derrière le porte-conteneurs. Après plusieurs jours d'efforts, le bâtiment avait finalement pu être débloqué lundi 29 mars, à la grande satisfaction des autorités égyptiennes.

Après trois mois de blocage par l'Égypte, le porte-conteneurs géant Ever Given a finalement été autorisé à repartir, en juillet 2021, après qu'un accord eut été trouvé pour une indemnisation.

Algérie :
L'Algérie rompt ses relations diplomatiques avec le Maroc

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a annoncé, le 24 août 2021, la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc. L'Algérie rompt ses relations diplomatiques avec le Maroc voisin, en raison "d'actions hostiles" du royaume à l'égard du pays, a annoncé le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Algérie :
Mort de Bouteflika

Abdelaziz Bouteflika, président de l'Algérie de 1999 à 2019, est décédé vendredi 17 septembre 2021, à l'âge de 84 ans. Depuis sa chute sous la pression de l'armée et de la rue, il était resté retranché dans la solitude dans sa résidence médicalisée de Zéralda, à l'ouest d'Alger.

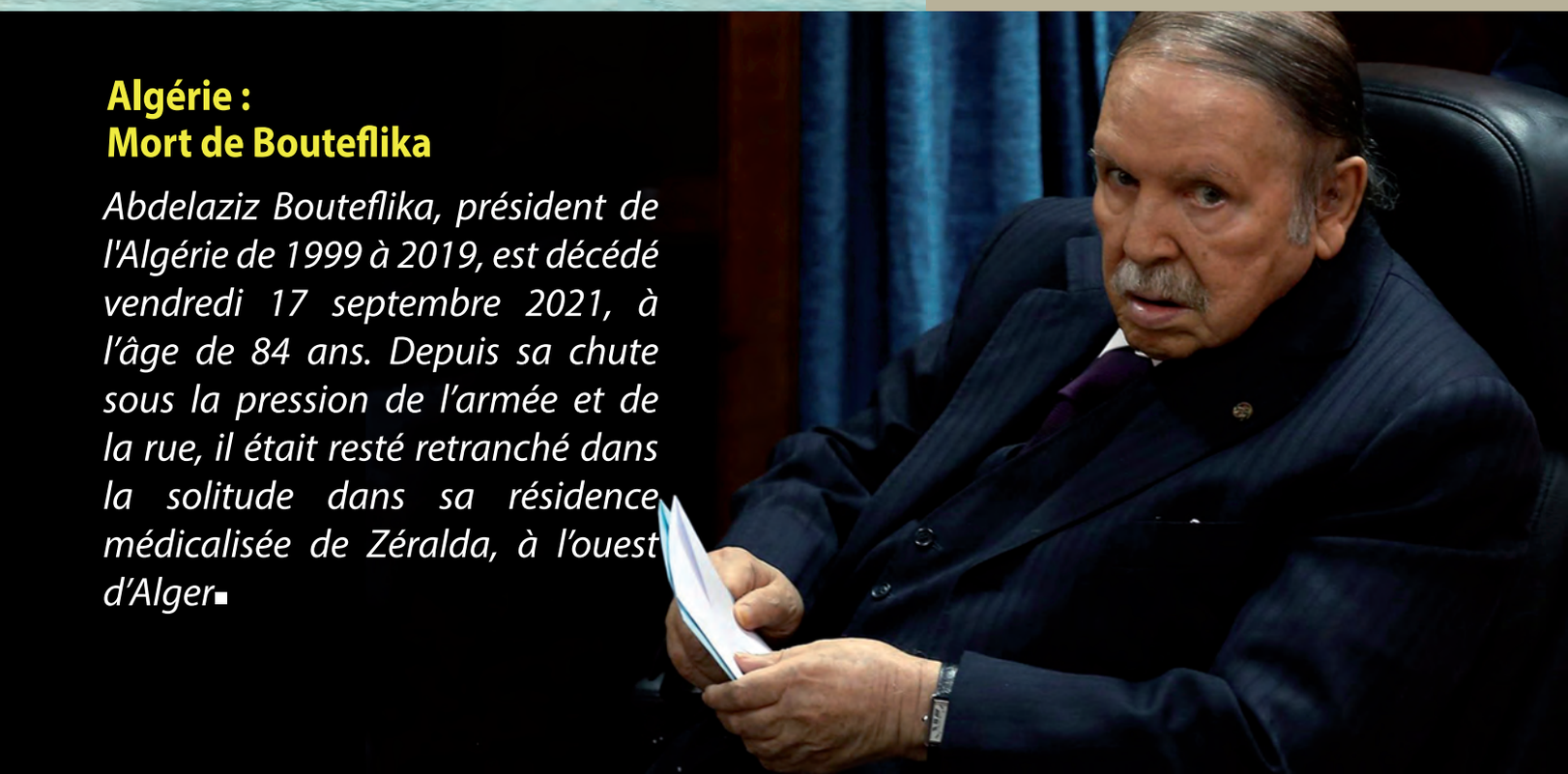

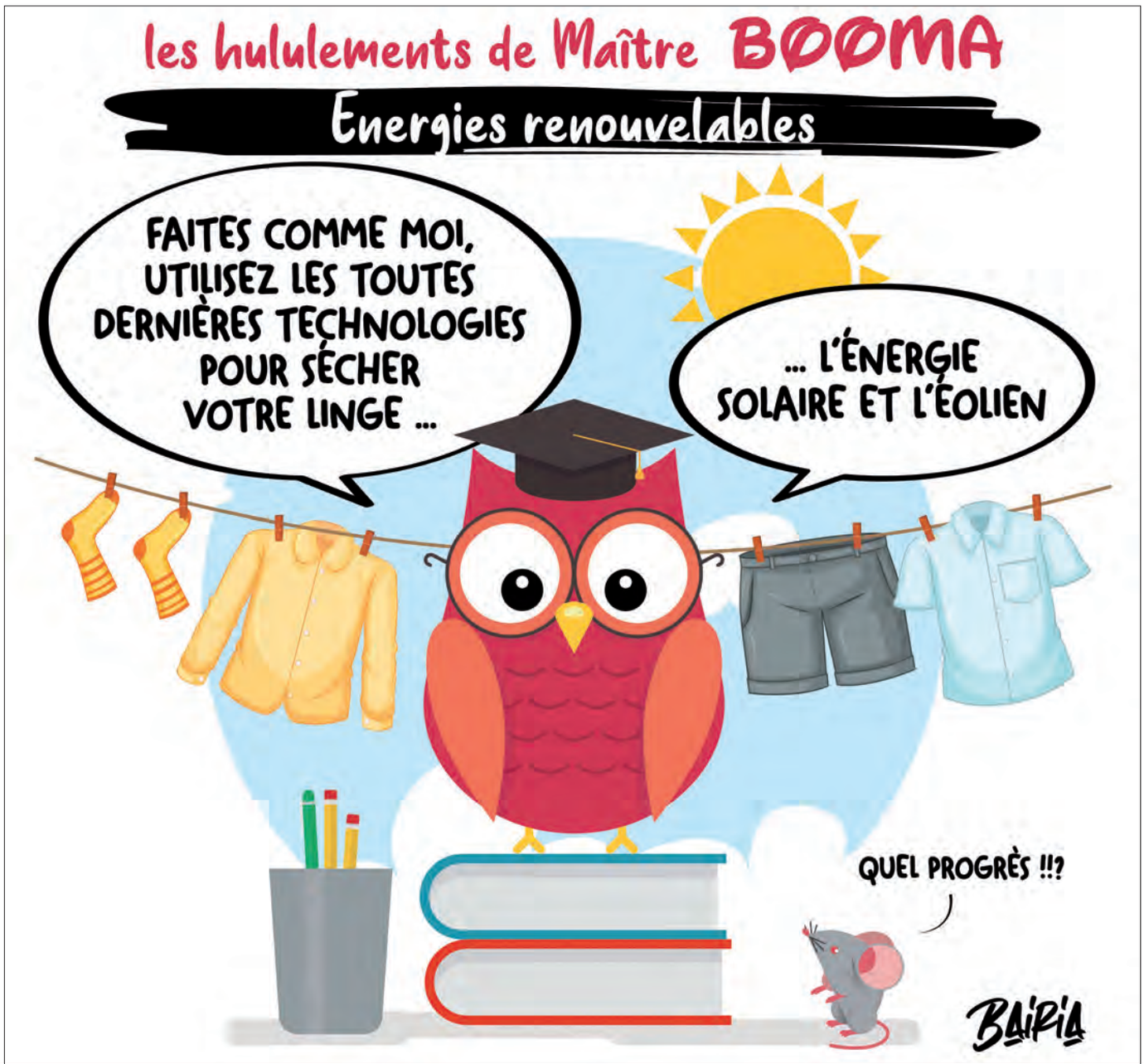

SOMMAIRE n° 229 - Janvier 2022

EDITO

Les EnR, un véritable challenge

Les obstacles quant à la réalisation des objectifs du programme des EnR sont identifiés, à l'image d'une infrastructure de réseau faible, un accès aux financements encore restreint et surtout les subventions à l'énergie conventionnelle■

4 Ce qui a marqué l'année 2021

8 Inflation
A quoi faut-il s'attendre en 2022 ?

10 Entre espoirs et craintes
Les défis de l'économie algérienne en 2022

12 Interview exclusive du professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul :
« 2022, l'année de la dernière chance pour redresser l'économie »

18 L'activité commerciale de plus en plus incontrôlable
Une question de pouvoir de l'administration

20 Nouvelle politique du département du Commerce
L'offensive de l'export

22 Entretien avec Issad Rebrab, P.-dg du Groupe Cevital :
« Faire passer notre pays du stade d'importateur à celui d'exportateur »

24 Projet de création de zones franches
Une solution après la fermeture définitive des ports secs !

26 Coopération économique Algérie-Croatie
Lune de miel entre Alger et Zagreb !

28 Entretien avec Mladen Jakopovic, président de la Chambre d'agriculture de la Croatie :
« Nous avons été agréablement surpris par le potentiel de l'Algérie »

30 Réforme fiscale
Un grand défi pour le gouvernement

32 Covid-19
Le crédit contaminé ?!

34 Facturation électronique en Algérie
Où réside le problème ?

36 Augmentation record des cours de la devise
Jusqu'où ira-t-on comme ça ?

38 Industrie militaire en Algérie
Le modèle à suivre

42 Marché pétrolier
Quelles perspectives pour 2022 ?

44 Industrie minière
L'Algérie, futur hub mondial de l'industrie minière ?

46 Mix énergétique
Cap sur les investissements productifs

48 Énergies renouvelables et efficacité énergétique
Passons aux actes !

50 Plaidoyer du président en faveur du photovoltaïque
Le rôle des collectivités locales dans la transition énergétique nationale

54 La première édition du Salon BEVALG verra le jour cette année
Le secteur des boissons fait son show !

56 Engluée dans une grave crise économique et monétaire
La Turquie se tourne vers l'Afrique

58 Portrait : Walid Mohamed Benblidia
Un jeune entrepreneur avec de grandes ambitions

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.lactuel.dz
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
FAYÇAL ABDELAZIZ
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK
BOUGHAZI SMAIL

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Janvier 2022

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Inflation

A quoi faut-il s'attendre en 2022 ?

Brasier. La forte envolée de l'inflation depuis le début de l'année dernière, supérieure aux attentes, rend les citoyens de plus en plus furieux, en raison des conséquences directes de celle-ci sur le pouvoir d'achat des ménages. Les chiffres avancés par la Banque d'Algérie concernant le taux d'inflation en Algérie donnent le tournis, au moment où le gouvernement se contente de rassurer.

Par Salim Hamadouche

Tentatives de désamorcer la bombe sociale

Pour tenter de calmer les esprits, le gouvernement annonce des mesures visant à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à travers l'instauration de la prime de chômage, la réduction de l'impôt sur le revenu global et la révision du point indiciaire des travailleurs de la fonction publique. Des mesures qui sont destinées, à l'origine, à préparer le terrain pour la levée des subventions de l'Etat, avant que le gouvernement ne les adapte à la situation actuelle. Autrement dit, ces mesures ont été prises avant l'arrivée de l'invité surprise : une inflation avoisinant les deux chiffres. La preuve, dans la Loi de finances 2022, le gouvernement table sur une inflation de 3,7%. La multiplication par trois du taux d'inflation réel place le gouvernement face à une situation des plus délicates.

Une inflation conjoncturelle !

En fait, les rédacteurs de la Loi de finance 2022 tablent sur un retour à la normale de l'économie mondiale durant le deuxième trimestre de l'année en cours et ce, après la reprise graduelle de l'activité économique et l'engagement des gouvernements dans le monde à maintenir l'activité malgré la menace des nouveaux variants Delta et Omicron. Mais la situation semble plus compliquée.

Les prix des produits alimentaires et agricoles gardent toujours leur rythme ascendant au niveau des bourses et atteindront des niveaux imbattables au moins jusqu'au mois de mai prochain.

Ces facteurs exogènes se sont conjugués à la dévaluation de la monnaie nationale qui a perdu 10% de sa valeur durant ces deux dernières années et la difficulté que retrouve le gouvernement dans le redressement de l'appareil économique.

La situation risque de durer quelques mois encore en Algérie, où le marché est caractérisé par une augmentation générale des prix des produits agricoles, agroalimentaires, boissons, produits laitiers, pain… alors que le gouvernement est incapable de trouver des solutions à ces problématiques qui pénalisent le citoyen. Désormais, la situation ne peut retrouver son cours d'avant qu'après la maîtrise totale de la crise sanitaire au niveau mondial.

Dégonfler la bulle inflationniste à tout prix

Pour remédier à la problématique de l'inflation et la cherté des prix, le gouvernement a recouru à la politique de la répression. Au lieu de chercher à remédier le problème de sa racine en recourant à la mise en place d'une chaîne de distribution pour garantir la disponibilité des produits sur le marché et d'imposer l'ordre dans le marché, le gouvernement a choisi le chemin le plus facile, soit celui d'attaquer les spéculateurs.

Une méthode qui a démontré ses limites, puisque même après l'entrée en vigueur du nouveau texte de loi criminalisant l'acte de spéculation, la spéculation n'a pas été éradiquée. Le ministère du Commerce chargé de la régulation du marché peine à mettre de l'ordre dans le secteur et n'arrive toujours pas à faire face aux spéculateurs qui privent des millions de familles de produits de première nécessité. Enfin, si les discours des officiels prônés par les membres du gouvernement mettent en exergue l'engagement de l'Etat pour la préservation du pouvoir d'achat des Algériens, sur le terrain, la misère sociale ronge les entrailles des citoyens, dont certaines catégories risquent d'être privées de produits de première nécessité.

La lutte contre la misère sociale ce n'est pas un engagement politique, mais humain. De ce fait, tous les acteurs de la société doivent s'impliquer pour rendre le sourire à des familles entières ravagées par la misère. Espérant que l'année 2022 sera une année de la solidarité entre Algériens, car sans cela, de nombreux concitoyens vont sombrer dans l'enfer de la mendicité.

Entre espoirs et craintes

Les défis de l'économie algérienne en 2022

Attentes. L'économie nationale devra redoubler d'efforts pour atteindre les niveaux escomptés et faire face à de nombreux défis, notamment ceux liés à la production locale et à l'amélioration des exportations hors hydrocarbures.

Après deux années particulières marquées par une pandémie foudroyante, la planète accueille la nouvelle année 2022 avec des espoirs et des appréhensions. L'économie algérienne aussi accueille le nouvel exercice avec beaucoup d'attentes. Les prévisions les plus optimistes font état d'une prochaine sortie de crise pour la planète après l'arrivée des vaccins et de nouveaux traitements prometteurs. D'autres, par ailleurs, ne cachent pas leur crainte quant à la propagation des nouveaux variants.

En Algérie, il convient de souligner qu'en dépit de l'impact ressenti dans les quatre coins du pays, la pandémie a été relativement maîtrisée, ce qui offre de belles perspectives pour l'économie nationale qui a déjà marqué de nombreux points positifs durant l'année qui s'est écoulée. Sur le plan macroéconomique, il convient de rappeler le cadrage que prévoit la Loi de finances 2022 qui table, notamment, sur un prix de référence de baril de pétrole à 45 dollars. La croissance économique sera de 3,3% et la croissance hors hydrocarbures de 3,7%.

Le même texte prévoit aussi la création d'un dispositif national de compensation au profit des ménages nécessiteux, lequel se substituera au système des subventions généralisées. L'économie réelle sera aussi bénéficiaire de taux de croissance positifs. Dans l'industrie, elle sera de 4,1% et pour l'agriculture, elle sera de 4,5%. Dans le BTPH, la croissance sera de 4,7%. Ce sont, donc, des niveaux qui peuvent tirer vers le haut l'économie nationale. Sur un autre plan, l'année 2022 verra, notamment, la révision de certains textes réglementaires relatifs aux investissements et la mise en place de plusieurs mesures incitatives.

Le gouvernement avait, en effet, examiné un texte législatif ayant pour objet de mettre en place un cadre juridique qui sera favorable à l'investissement productif des biens et services. Il vise aussi à faciliter et simplifier les procédures administratives liées à l'acte d'investir.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a, dans ce sens, affirmé à la veille du Nouvel An que l'année qui arrive sera celle du décollage économique. Dans un message de vœux à l'occasion de l'avènement du Nouvel An 2022, il a affirmé que l'Algérie sera ouverte à la coopération avec tous les partenaires sur la base des intérêts communs.

L'économie nationale devra, donc, redoubler d'efforts pour atteindre les niveaux escomptés et faire face à de nombreux défis, notamment ceux liés à la production locale et à l'amélioration des exportations hors hydrocarbures. Elle sera également confrontée au défi de l'intensification des investissements et l'amélioration du climat des affaires. Des points qui sont déjà pris en charge par l'Exécutif■

S. B.

MONO® LIGHTING

NEW

سبوت Spot LED

3 W

6 W

9 W

12 W

15 W

18 W

24 W

28 W

3000K | 4000K | 6500 K

ثلاث وضعيات

85%

إقتصاد الطاقة

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

MONO ELECTRIC

198 GRP1, route de Douéra, Baba Hassen,Alger

Algérie.

Tél: +213 23 350 062 / 244 **Fax :** +213 23 350 173

email: contact@monoelectric.com **www.monoelectric.com**

2 Ans GARANTIE

by MONO® ELECTRIC

Interview exclusive du professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul :

« 2022, l'année de la dernière chance pour redresser l'économie »

De 1974 à 2021, il est consulté, en tant qu'expert indépendant, par les différents gouvernements successifs algériens et des organisations internationales sur différents dossiers économiques. Dans cet entretien, le Dr Abderrahmane Mebtoul nous livre ses analyses et ses visions quant à la politique économique et monétaire de l'Algérie.

Entretien réalisé par Rabah Karali

***L'ACTUEL :* M. Mebtoul, tout d'abord, quelle est votre analyse de la situation économique et sociale actuelle ?**

Abderrahmane Mebtoul : Selon la Banque d'Algérie dans son rapport de décembre 2021, le déficit de la balance commerciale est passé de 10,504 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 1,571 millird de dollars à fin septembre 2021, ce qui donnerait à la même tendance fin 2021, environ 2,1 milliards de dollars. Ce recul du déficit est dû principalement à la forte hausse du prix du pétrole où au cours des neuf premiers mois de 2021, le prix moyen a enregistré une hausse de 66,6%, passant de 41,365 dollars/baril, au cours de la même période de l'année écoulée, à 68,917 dollars/baril (les quantités d'hydrocarbures exportées exprimées en Tonne Equivalent Pétrole (TEP), ayant augmenté de 20,9%) permettant de dynamiser les exportations qui sont passées de 16,240 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 26,402 milliards de dollars à fin septembre 2021 donnant en tendance fin 2021 35,02 milliards de dollars.

La valeur totale des exportations des hydrocarbures a enregistré une forte hausse de 57,3%, passant de 14,868 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 23,387 milliards à fin septembre 2021, ce qui donnerait avec la même tendance fin 2021 31,1888 milliards de dollars y compris les dérivés d'hydrocarbures. Les exportations de biens hors hydrocarbures ont atteint 3,015 milliards soit en tendance fin 2021, environ 4 milliards de dollars.

Les dérivés d'hydrocarbures sont inclus dans la rubrique hors hydrocarbures qui dépassent en 2021 les 2,5 milliards de dollars, laissant aux autres rubriques environ 1,5 milliard de dollars, soit 3/4%, le taux étant encore plus faible, environ 2%, si on enlève les semi-produits exportés à très faible valeur ajoutée.

Cependant, la balance commerciale a une signification limitée devant prendre en compte la balance des paiements qui inclut les services et les mouvements de capitaux. Ainsi, les exportations de services ont connu une stagnation relative à fin septembre 2021, passant de 2,273 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 2,300 milliards de dollars à fin septembre 2021 et les importations de services ont enregistré une baisse de 630 millions de dollars, de 5,644 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 5,015 milliards de dollars à fin septembre 2021, ce qui donnerait avec la même tendance fin 2021, 6,696 milliards de dollars accusant une forte baisse par rapport aux années 2010/2019 où les transferts de devises fluctuaient entre 10/11 milliards de dollars.

Le déficit du solde du compte courant est passé de 14,491 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 5,543 milliards de dollars à fin septembre 2021 donnant en tendance, 7.392 milliards de dollars, avec un solde du compte capital et des opérations financières affiche, à fin septembre 2021, un excédent de 3,104 milliards de dollars soit en tendance annuelle 4,4140 milliards de dollars ayant un impact sur le solde de la balance des paiements. Le solde du compte capital et des opérations financières affiche, à fin septembre 2021, un excédent de 3,104 milliards de dollars contre 2,493 milliards de dollars à fin septembre 2020.

Au total, les exportations de biens et services ont atteint 28,702 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2021 contre 18,513 milliards de dollars à la même période de 2020 ce qui donnerait en tendance annuelle 38,280 milliards de dollars. Quant aux importations de biens, elles sont estimées à 4,6% entre septembre 2020 et septembre 2021, passant ainsi de 26,744 milliards

de dollars à 27,973 milliards de dollars, soit en tendance annuelle fin 2021, 37,208 milliards de dollars. En incluant les services, le total des importations de biens et de services est passé de 32,388 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 32,988 milliards de dollars au cours de la période, ce qui donnerait en tendance annuelle 43,992 milliards de dollars de sorties de devises pour 2021. Les réserves de change, dans l'hypothèse du même scénario que les neuf premiers mois de 2021 diminuerait de 6,784 milliards de dollars par rapport à 2020 (48 milliards de dollars) donc fin 2021, nous aurons entre 41/42 milliards de dollars non compris l'or.

Si l'on croit le Premier ministre, les récentes données concernant le montant des exportations hors hydrocarbures en 2021 ont atteint 4 milliards de dollars entre janvier et novembre 2021, ce qui est un exploit économique pour nos exportateurs ; comment expliquez-vous cette performance ?

C'est par un langage de vérité que l'on peut corriger les erreurs. En perpétuant les discours et comportements du passé, l'on ne peut aboutir qu'à de fausses solutions qui accentuent la crise politique, économique et sociale. Morgenstern, le fondateur de la statistique moderne, a mis en garde les gouvernants dans un ouvrage célèbre intitulé *« Comment mentir par la manipulation des statistiques »*.

Le ministère du Commerce depuis quelques mois donne des informations brutes via l'APS, sans analyse de la structure des exportations hors hydrocarbures, et surtout sans l'insérer dans le cadre macro-économique et macro-financier, voilant la réalité de la performance des entreprises exportatrices, induisant en erreur les autorités du pays. On peut se satisfaire

d'un discours d'autosatisfaction alors que l'économie nationale est en panne. Concernant le solde éventuellement positif en 2021 de la balance commerciale, elle a une signification limitée, avec le nombre de projets bloqués dont la réalisation aurait donné un déficit de la balance commerciale fin 2021. Dans un tel contexte, prenons garde aux utopies en induisant en erreur l'opinion publique nationale, pas les étrangers qui connaissent parfaitement la structure économique du pays, de l'annonce de 4 milliards de dollars hors hydrocarbures pour l'année 2021.

Le bilan officiel de Sonatrach 2020 donne 2 milliards de dollars des dérivés d'hydrocarbures avec une perspective de plus de 2,5 pour 2021 et si l'on ajoute les semi-produits le montant dépasse les 3 milliards de dollars restants aux produits à valeur ajoutée concurrentiel moins de 1 milliard de dollars. Par ailleurs, le ministère du Commerce pour plus d'objectivité ne doit pas donner que la valeur, certains produits comme les engrais ayant

« L'année 2022 est une année charnière, c'est la dernière chance pour redresser l'économie. »

connu une hausse entre 30/40% sur le marché mondial en 2021, mais également le volume exporté (kg, tonne, etc.) afin de voir s'il y a eu une réelle dynamique d'exportation de certaines entreprises, dresser la balance devises en soustrayant les matières importées en devises, ainsi que les exonérations fiscales et certaines subventions comme le prix de cession du gaz cédé à 10/20% de la cotation sur le marché international pour certaines unités exportatrices fortes consommatrices de gaz. En réalité avec les dérivés d'hydrocarbures, les recettes en devises pour 2021 représentaient entre 98% au mois de décembre 2021.

Vous avez récemment déclaré que *« le redressement de l'économie nationale impose le devoir de vérité sur la situation de l'Algérie »*. Si on lit entre les lignes, cela signifie que le gouvernement n'inspire pas confiance aux citoyens…

Le rôle de l'intellectuel ou de tout cadre de la nation crédible n'est pas de faire des louanges en contrepartie d'une rente, étant ainsi contre-productif pour le pouvoir lui-même, mais d'émettre des propositions opérationnelles privilégiant les intérêts supérieurs de la Nation.

A la question *« Comment reconnaissez-vous un bon personnage politique ? »*, Churchill avait répondu : *« Même s'il reste en conversation avec moi durant plus d'une heure, je ne saurai pas s'il a dit oui ou non »*.

Dans le contexte d'aujourd'hui, avec le nouveau système de communication où tout est enregistré, un politique doit être réservé, ne jamais s'aventurer à faire des promesses qu'il ne pourra pas tenir, s'il veut conserver sa crédibilité auprès de la population qui a ses promesses en mémoire. Car avec les nouvelles technologies, qui révolutionnent le système d'information, sa maîtrise est primordiale. Elle peut être profitable pour dynamiser la société, mais préjudiciable lors de la manipulation de certains réseaux, avec des rumeurs dévastatrices à des fins de déstabilisation. Devant distinguer tactiques et stratégie, pour mobiliser la population s'impose un renouveau du système de communication dans le domaine économique, social, culturel et politique.

La communication reste une affaire de terrain et non de bureaux feutrés, sa sémantique, sa sémiologie, sa stratégie et ses cibles ne pouvant relever de l'amateurisme, elles doivent être élaborées à partir de travaux d'enquêtes ciblées. Pour que la communication ait un impact au niveau de la population, le rôle des conseillers en communication doit diriger les gestes et les mouvements, produire les grandes lignes du discours, préparer les phrases qui portent. Ce qu'il ne faut pas faire, c'est de tomber dans la démagogie et le populisme.

Dans l'une de vos nombreuses contributions, vous avez déclaré que *« l'Algérie a les potentialités pour passer d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures et devenir un pays pivot au sein de l'espace euro-méditerranéen et africain »* (cf. à interview à American Herald Tribune, 2018). Que proposez-vous comme axes pour le redressement de l'économie nationale ?

« On peut se satisfaire d'un discours d'autosatisfaction alors que l'économie nationale est en panne. »

Plusieurs actions complémentaires sont nécessaires dans le cadre d'une vision stratégique économique, sociale et politique solidaire pour redresser l'économie. D'abord les huit axes d'action sur le plan économique.

1-Insister sur la nécessité des réformes économiques en faisant le lien direct avec les impératifs de justice sociale et placer l'Algérie comme pays pivot par rapport aux nouvelles mutations mondiales : la mondialisation.

2-Eviter pour des raisons politiques de types populistes les assainissements répétés des entreprises publiques qui – selon les données de la primature, reprises par l'APS le 1er janvier 2020 – ont nécessité durant les trente dernières années environ 250 milliards de dollars, dont plus de 80% sont revenus à la case de départ ; redresser la baisse de niveau de l'éducation, du primaire au supérieur ; réformer en profondeur le système financier (douane, fiscalité, banques, domaines, banques publiques qui accaparent plus de 85% des crédits octroyés mais n'étant que de simples guichets administratifs ; résoudre l'épineux problème du foncier urbain et agricole.

3-Montrer, chiffres à l'appui, la masse d'argent colossale dépensée et les impacts économiques et sociaux – de l'Indépendance à ce jour, l'histoire ne se découpant pas en morceaux – les dépenses pour l'assainissement financier des entreprises publiques économiques et dont le résultat a été largement en dessous des attentes.

4-Exposé des dépenses et résultats qui ont présidé à tous les organismes de création d'emplois, avec les bonifications de taux d'intérêt (plus de 70% sont actuellement en difficulté et selon les organisations patronales, plus de 70% PMI/PME courent à la faillite. Faute de trésorerie et d'approvisionnement, elles fonctionnent à moins de 50% de leurs capacités.

Quant aux start-up prestataires de services, elles ont besoin d'un marché et d'un environnement concurrentiel ; leur efficacité serait nulle à terme sans la dynamisation du tissu productif, l'élévation du niveau de qualification et une efficacité des institutions nous retrouvons dans le même scénario de nombreuses faillites des projets de l'Ansej. Or, si les nouveaux projets sont lancés en 2022, il faut prévoir de deux à trois ans pour la rentabilité des PMI/PME, et autour de 2027/2029 pour les projets hautement capitalistiques. Donc, il ne faut pas attendre des entrées de devises avant ces dates, et d'autant plus que le monde économique aura alors profondément changé : avec la crise mondiale et l'endettement des États, une baisse substantielle des IDE, notamment vers le Maghreb et l'Afrique se produira, prévoit le rapport de la Cnuced de janvier 2021.

5-Mettre en relief les dangers de la dépendance financière de l'économie nationale d'un seul produit, à savoir les hydrocarbures, la nécessité d'axer les efforts sur le développement de l'agriculture moderne de grands espaces, afin de réduire la dépendance

alimentaire extérieure (chiffres à l'appui), et augmenter la valeur ajoutée créée par l'agriculture dans le produit intérieur brut.

6-Insister sur l'importance de la création de l'emploi dans les services créateurs de valeur ajoutée – à ne pas confondre avec les services de la fonction publique.

7-Comparaison de la situation socio-économique avec nos voisins immédiats ou dans des pays à structures et potentiels économiques comparables.

8-Insister sur le rôle de la recherche scientifique dans le développement économique et social et sur la relation université / entreprise. Développer le secteur privé national productif, y compris les services, et l'accompagner par des mesures financières stimulantes et incitatives. En vue de leur réforme, établir le diagnostic du système financier, douanes, fiscalité, domaines, banques… de 1963 à 2021.

Ensuite, les huit axes d'action sur le plan social où les responsables doivent tracer un registre d'engagements qui toucheraient en premier lieu les situations pénibles vécues. La société algérienne, comme toutes les sociétés humaines, est structurée en fonction de plusieurs paramètres sociologiques : mettre en relief l'évolution par catégories d'âge, profession, sexe, statut social, statut religieux, statut politique.

1-Redéfinir le rôle des collectivités locales à travers une réforme profonde pour pouvoir prendre en charge les besoins sociaux de la population, sans cesse croissants.

2-Développer les centres de loisirs et de détente pour les jeunes et les familles.

« La situation est difficile, il ne faut pas cacher la vérité à la population nécessitant une mobilisation générale. »

3-Eviter l'urbanisation anarchique faute d'une véritable politique d'aménagement du territoire ; le problème des logements souvent livrés sans VRD ; les infrastructures défectueuses ; les malades dans les hôpitaux avec un système de santé à revoir ; intégrer pour une vie décente les communautés marginalisées dans le pays profond ; solutionner la pénurie d'eau et les coupures d'électricité, le dérapage du dinar, l'inflation des produits essentiels, les points noirs de circulation ; prendre en charge les doléances du Sud pour l'obtention d'emplois et, bien entendu, de la majorité des autres wilayas touchées par le chômage.

4-Insister sur la protection du consommateur par des mesures réglementaires rigoureuses.

5-Sous-traiter certaines activités qui étaient assurées par les collectivités locales avec des associations de quartiers, le secteur privé. Par exemple, l'enlèvement des ordures, l'éclairage public, l'entretien des routes et des espaces verts, le nettoyage des côtes, le reboisement, l'entretien et la réparation des bâtis.

6-Développer le civisme et l'amour de la patrie, dont le rôle premier est la moralité, tant des dirigeants que des citoyens, en faisant de l'école un lieu de promotion sociale, le véritable patriotisme étant défini comme la contribution des Algériens à la valeur ajoutée nationale.

Quelles sont vos conclusions concernant l'avenir de l'Algérie ?
Il faut éviter toute euphorie quant aux réserves de change pour ne pas renouveler l'expérience de la Roumanie communiste : une dette zéro, des réserves de change et une économie en ruine qui a conduit à la déflagration sociale, la monnaie n'étant qu'un signe monétaire. Comme il ne faut pas s'inspirer de l'expérience vénézuélienne (la plus grande réserve de pétrole du monde avant l'Arabie saoudite) qui a utilisé la planche à billets (financement non conventionnel) sans contreparties productives conduisant à une hyper-inflation de plus de 1.000% par an avec une paralysie de son économie.

Attention, donc, à l'euphorie, c'est comme un ménage s'il restreint sa consommation, il fait des économies mais avec des risques de maladies, dont l'inflation et le chômage sont les signes apparents du corps social, la Banque d'Algérie donnant en octobre 2021, un taux d'inflation de 9,2% et avec cette trajectoire pouvant avoir un taux à deux chiffres en 2022 laminant le pouvoir d'achat. Cependant, je ne suis pas pessimiste vis-à-vis de l'avenir de mon pays sous réserve d'une bonne gouvernance et la valorisation du savoir, pilier de tout processus de développement en ce XXIe siècle.

La situation est difficile, il ne faut pas cacher la vérité à la population nécessitant une mobilisation générale, respectant toutes les sensibilités, l'unanimisme étant source de décadence, d'où l'importance de respecter les idées productives d'autrui, loin de tout dénigrement, personne n'ayant le monopole du patriotisme. L'Algérie est un pilier de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine et toute déstabilisation se répercuterait sur toute la région.

« L'Algérie est un pilier de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, et toute déstabilisation se répercuterait sur toute la région. »

L'année 2022 est une année charnière, c'est la dernière chance pour redresser l'économie, devant éviter l'illusion d'un miracle d'un baril de pétrole à plus de 100 dollars et un volume physique de production d'hydrocarbures au même niveau des années 2007/2008. Sinon, ce sera la régression sociale et l'isolement de l'Algérie sur la scène internationale. L'Algérie doit profiter de cette modeste manne des réserves de change, richesse virtuelle qu'il s'agit de transformer en richesses réelle, où selon le gouverneur de la Banque d'Algérie en date du 21/12/2021, les réserves de change ont atteint 44,724 milliards de dollars à fin septembre 2021 et y compris les réserves d'or (173 tonnes) estimées à environ 11 milliards de dollars sont de 55 milliards de dollars au 30/09/2021, alors que ces réserves étaient de plus de 194 milliards de dollars au 1er janvier 2014.

Cependant, sans un retour à la confiance, supposant un système de communication officiel transparent qui fait cruellement défaut, il ne faut pas être utopique, il y a risque d'une récession aux conséquences dramatiques sur le plan socio-économique et sécuritaire. Au vu des expériences récentes, le monde ne sera plus jamais comme avant avec les impacts du réchauffement climatique, l'épidémie de coronavirus, les innovations technologiques en perpétuelle évolution avec la transition numérique et énergétique, influant sur la nouvelle structure des taux de croissance et d'emplois nécessitant à la fois une haute qualification adaptée par une formation permanente, la flexibilité du marché du travail. Tout cela préfigure de grands bouleversements géostratégiques et une recomposition du pouvoir mondial, avec une nouvelle division internationale du travail.

C'est que le poids des relations internationales en ce XXIe siècle est en fonction de la puissance économique, et la Chine en est la démonstration.

En réalité, le rapport du gouverneur de la Banque d'Algérie sur la situation socio-économique montre clairement que l'Algérie reste une économie rentière dépendante du cours des hydrocarbures, le principal obstacle au retour à la croissance avec des liens entre la sphère informelle et la corruption. Au moment où se dessinent d'importants bouleversements pour ne pas perdre des parcelles de pouvoir, on croit que l'on peut développer le pays à partir de lois ou de codes, amplifiant le pouvoir bureaucratique.

En bref, les défis de l'Algérie, pays à fortes potentialités, impliquent de définir les priorités stratégiques au sein d'une économie ouverte, afin de mettre en œuvre la bonne gouvernance et les réformes structurelles nécessaires devant concilier la concertation, l'efficacité économique et une profonde justice sociale, à ne pas confondre avec l'égalitarisme qui brise le ressort des énergies créatrices■

L'activité commerciale de plus en plus incontrôlable

Une question de pouvoir de l'administration

Rigueur. Dans le chapitre du contrôle des prix, le bilan des activités de contrôle réalisées par les services compétents du ministère du Commerce durant les onze premiers mois de l'année 2021 s'est soldé par 1.639.762 interventions ayant permis de relever 135.202 infractions ainsi que l'établissement de 128.581 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 10.885 locaux commerciaux.

Contradiction fondamentale ! Le 2 janvier dernier, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a donné *« des instructions fermes »* aux directeurs du commerce régionaux et de wilayas portant sur la nécessité de coordonner avec les producteurs de l'huile de table en vue d'augmenter la production et de satisfaire la demande, a indiqué un communiqué du ministère. Le 31 décembre 2021, dans ce même cadre, le ministre n'a pas manqué d'assurer que l'huile de table est disponible en quantités suffisantes sur le marché, en soulignant que les informations qui circulent sur sa rareté ne sont que des rumeurs propagées par les spéculateurs.

Plafonnement de la marge bénéficiaire des commerçants : facile à dire, difficile à faire

Depuis l'annonce par le gouvernement de la suppression progressive des subventions dont bénéficient les produits de large consommation, les analystes craignent que cette mesure complique davantage la situation de la majorité des Algériens qui se battent déjà contre un coût de la vie atteignant des sommets. Toutefois, l'indignation et les appels au boycott qui se sont multipliés ces derniers mois contre la hausse effrénée de beaucoup de produits alimentaires n'ont pas stoppé la boulimie des commerçants et

autres spéculateurs qui ne reculent devant rien. Dans le chapitre du contrôle des prix, le bilan des activités de contrôle réalisées par les services compétents du ministère du Commerce durant les onze premiers mois de l'année 2021 s'est soldé par 1.639.762 interventions ayant permis de relever 135.202 infractions ainsi que l'établissement de 128.581 procès-verbaux de poursuites judiciaires et la proposition de fermeture de 10.885 locaux commerciaux. En outre, les services de contrôle ont eu à prendre des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises pour une valeur globale de 2,304 milliards de dinars.

C'est dire que la fraude est désormais un véritable sport national très pratiqué par les commerçants. Ainsi, à travers l'évaluation des résultats des activités de contrôle économique et de la répression des fraudes effectuées sur le marché national au cours des onze premiers mois de l'année 2021 par rapport à la même période pour l'année 2020, une augmentation significative a été enregistrée dans la plupart des indicateurs, dont le nombre de procès-verbaux de poursuites judiciaires avec +36,8%.

Dans le but de lutter contre ces *« fléaux de l'activité commerciale »*, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a fait savoir récemment qu'un projet de loi sur le plafonnement de la marge bénéficiaire des commerçants est en voie d'élaboration ce qui va permettre d'éradiquer la spéculation, le monopole et la flambée des prix sur le marché des produits de large consommation. Dans ce contexte, le ministre a fait remarquer que *« les opérations de contrôle ont révélé des pratiques auxquelles s'adonnent certains commerçants qui se permettent des marges bénéficiaires de 100% voire 200% dans certains cas »*, relevant que le texte de loi en question intervient pour *« obliger les commerçants et les agriculteurs à vendre leurs produits avec des marges raisonnables prenant en ligne de compte leurs intérêts commerciaux et le pouvoir d'achat des citoyens »*.

Cependant, une fois finalisée, la difficulté technique de l'application des dispositions du texte va certainement se poser avec acuité, avertissent au préalable certains économistes. A ce propos, concernant la question de la traçabilité, les services du contrôle ont-ils les moyens humains et matériels suffisants pour retracer le cheminement d'une denrée alimentaire tout au long de sa chaîne de production et de distribution, soit depuis l'origine première du produit jusqu'à sa remise au consommateur final ? Aussi, sachant que l'Algérie est un continent, les analystes ont du mal à comprendre comment avec un système d'information et de communication défaillant, les agents de commerce vont-ils accomplir leur mission ? Autant de remarques très objectives sur la faisabilité du futur projet en question.

D'autre part, c'est une grave erreur de négliger l'évolution du marché extérieur dont notre pays dépend, bon an mal an, à 50% pour satisfaire les besoins alimentaires de sa population.

D'ailleurs, les prix des produits comme les céréales, le sucre et les produits laitiers ont augmenté de 30% en un an. Ainsi, maîtriser les prix du marché ne relève pas uniquement du pouvoir de la réglementation et des lois, car dans une économie de marché, le pouvoir de la sacro-sainte loi de l'offre et de la demande est le seul baromètre du marché.

Vers la réforme du code du commerce

Après constatation des lacunes et des carences du code actuel du commerce, force est de dire que les lois actuelles régissant l'activité commerciale dans notre pays sont, pour le moins que l'on puisse dire, dépassées. C'est pourquoi, il est devenu impératif de procéder à la réforme du Code du commerce afin de l'adapter aux réformes économiques actuelles, la raison pour laquelle, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions à l'effet de mettre en place un groupe de travail chargé de la révision du Code du commerce.

Présidant en décembre dernier une réunion périodique du Conseil des ministres, le président de la République a ordonné la mise en place d'un groupe de travail chargé de la révision du Code du commerce en vue de l'adapter aux exigences des réformes économiques que connaît le pays et aux évolutions de l'activité commerciale. Du coup, il s'agit également de le revoir de fond en comble pour prendre en charge les vides juridiques qui laissent libre court aux instigateurs du marché informel et aux spéculateurs de tout poil. L'Etat gagnerait énormément en mettant de l'ordre dans les activités commerciales, tout d'abord par l'élimination progressive de la sphère informelle et le renflouement des caisses du Trésor en récupérant les milliards de dinars qui échappent au fisc■

R. K.

Nouvelle politique du département du Commerce

L'offensive de l'export

Flexibilité. La Banque d'Algérie fait régulièrement l'effort pour encourager les entreprises exportatrices, en atténuant le plus possible la contrainte de l'obligation du délai de rapatriement des devises ainsi qu'en leur accordant la rétrocession totale de ces dernières, y compris pour les start-up.

Le département du Commerce mise sur une nouvelle politique de l'export. Malgré l'impact pesant de la Covid-19, l'Algérie compte résolument passer à une meilleure efficacité avec à la clé la promotion du produit national appelé à conquérir les autres marchés, notamment africain.

Les chiffres communiqués sont probants. Kamel Rezig, premier responsable du secteur, affirmait que les exportations hors hydrocarbures ont connu une hausse de 118% durant les huit premiers mois de 2021, soit 2.9 milliards de dollars, par rapport à la même période de 2020, où il a été enregistré un montant de 1.34 milliard de dollars. Sur ce sujet, Brahim Guendouzi, professeur d'économie à l'Université de Tizi-Ouzou, affirme que la volonté exprimée par les pouvoirs publics de développer les exportations hors hydrocarbures, dont la concrétisation s'est déjà affirmée sur le terrain en cette année 2021, puisque le montant réalisé approche les 4 milliards de dollars, *« met en exergue une nouvelle approche des marchés étrangers »*. Celle-ci s'articule autour de quatre axes essentiels. Dans le détail, l'universitaire souligne que le premier est relatif au *« développement du potentiel à l'export et concerne directement les entreprises qui doivent fournir l'effort pour offrir des biens et services exportables tant sur le plan de la quantité que de la qualité »*. D'ores et déjà, des branches d'activités sont ciblées de par leur performance à satisfaire le marché intérieur. Il est aussi question des *« institutions partenaires dans l'acte d'exporter, en l'occurrence la Douane, la banque, les entreprises portuaires et les auxiliaires du transport international, appelées à se rapprocher le plus possible des opérateurs économiques en quête des marchés extérieurs »*.

Le troisième axe, lui, explique le Pr. Guendouzi, se rapporte aux institutions chargées de l'accompagnement des entreprises exportatrices telles que Algex, Safex, Cagex, Caci, Algerac, etc. *« dont le rôle d'animation est en soi déterminant du fait de la complexité des opérations à l'export et de la présence de nombreux risques auxquels doivent faire face les exportateurs de taille modeste »*. Dans le même registre, l'économiste cite les incitations accordées aux entreprises exportatrices

en termes d'exonérations fiscales, de facilitations douanières, d'accès au financement bancaire, etc. susceptibles d'attirer plus d'opérateurs économiques vers l'acte d'exporter. *« La conjugaison de l'ensemble de ces efforts et la simplification des procédures vont certainement aboutir dans les années à venir à l'amélioration sensible du volume et du montant des exportations hors hydrocarbures, tout en s'inscrivant dans la logique des zones de libre-échange auxquelles l'Algérie a adhéré, particulièrement la Zlecaf où beaucoup d'espoirs sont placés »*, commente le Pr. Guendouzi. Pour accompagner cette dynamique enregistrée, la Banque s'est dit prête à aller à un processus déclaratif : laisser l'exportateur travailler et tout le contrôle se fera a posteriori. Sur cette question, l'économiste précise que la question du contrôle des changes est régulièrement posée par l'ensemble des exportateurs, dont certains la considèrent comme un frein à l'acte d'exporter.

La Banque d'Algérie, enchaîne le Pr. Guendouzi, fait l'effort régulièrement pour encourager les entreprises exportatrices en atténuant le plus possible la contrainte de l'obligation du délai de rapatriement des devises ainsi qu'en leur accordant la rétrocession totale de ces dernières, y compris pour les start-up et ce, grâce à la modification opérée le 6 mars 2021 du règlement n° 07-01 du 3 février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes en devises.

La procédure de domiciliation bancaire faite a priori dans toute opération d'export, et qui suppose un engagement de rapatriement des devises dans les délais impartis, *« expose les contrevenants à des poursuites judiciaires conformément à l'ordonnance n° 96-22 du 9 juillet 1996 relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger »*. Selon l'universitaire, *« c'est l'ensemble de ce dispositif qui doit évoluer pour donner plus de flexibilité aux exportateurs quant à la gestion des moyens de paiements internationaux »*■

H. M.

Issad Rebrab, P.-dg du Groupe Cevital :

«Faire passer notre pays du stade d'importateur à celui d'exportateur»

En marge de sa participation à la 29e édition de la Foire des produits algériens (FPA), le Groupe industriel algérien privé Cevital a tenu à exposer l'ensemble de ses gammes de produits divers, notamment via ses filiales Brandt et Oxxo. Son emblématique patron, Issad Rebrab, s'est exprimé brièvement sur l'avenir de l'économie algérienne et de son entreprise en exclusivité à *L'ACTUEL*.

Entretien réalisé par Batache Kheiredine

***L'ACTUEL :* Le président de la République a déclaré dernièrement que l'année 2022 sera une année économique ; qu'en pensez-vous ?**

Issad Rebrab : Effectivement, c'est le moment où jamais de relancer l'économie nationale, de faire passer notre pays du statut d'importateur à celui d'exportateur dans tous les domaines de l'activité économique. Nous devons créer de la valeur ajoutée et des emplois dans notre pays et dans le même temps dégager de l'excédent pour l'export dans les différents secteurs de l'économie. C'est ce que nous faisons chez le groupe Cevital. Aujourd'hui, non seulement dans le secteur agroalimentaire, nous exportons 50% de notre production de sucre à travers le monde, mais nous exportons aussi 70% de nos capacités de production de verre plat et électroménager intégrée et à très forte valeur ajoutée. Nos machines à laver prennent la destination de Singapour comme celle de Hong-Kong.

Par ailleurs, nous comptons continuer à investir dans le verre ultra-clair pour les panneaux solaires. Nous nous lançons dans un projet qui va nous permettre de produire l'équivalent de 17.000 MW de capacité de verre ultra-clair, dont une partie sera transformée en Algérie, afin de produire de l'électricité verte, que nous allons transformer en hydrogène, dont une partie sera destinée au marché international.

L'Algérie a fait le choix clair de se tourner vers le marché africain. Pensez-vous que ce soit le bon moment pour aller vers les pays voisins comme la Libye, la Mauritanie ou d'autres régions du Sahel ou sub-sahariennes ? Le cas échéant, quel serait le rôle des opérateurs privés ?

Notre politique c'est d'accompagner l'Algérie dans tous ses projets de développement économique. Aujourd'hui, notre pays a tous les atouts pour pénétrer le marché africain mais également d'autres pays, y compris en Europe. Du fait de sa position centrale entre deux continents, l'Algérie peut être le trait d'union entre l'Europe et l'Afrique en matière d'échanges commerciaux, jusqu'en Zambie.

Savez-vous que pour envoyer aujourd'hui un produit à partir d'un port algérien vers un pays de

l'Afrique centrale, par exemple, il faut en moyenne deux mois de bateau, tandis que par voie de chemin de fer, cela peut se faire en 36 heures seulement. Et l'Algérie a énormément d'excédent dans certains produits qui peuvent intéresser les pays africains, au moment où nous pourrions également en importer d'autres, non seulement pour le marché domestique mais également pour les exporter vers l'Europe.

Nous vivons une ère à laquelle on ne calcule plus les distances mais le temps. C'est cela qui permet de réaliser des économies à tout point de vue■

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure protection de vos biens et de votre activité

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
e-mail: info@caat.dz **www.caat.dz**

Projet de création de zones franches

Une solution après la fermeture définitive des ports secs !

Soulagement. Les zones franches sont des espaces délimités sur le territoire douanier où s'exercent des activités industrielles, commerciales et/ou de prestations de services, et qui sont régies, en Algérie, par les dispositions de l'Ordonnance n° 03-02 du 19 juillet 2003 relative aux zones franches sur proposition du ministre chargé du Commerce.

Récemment, le gouvernement s'est penché sur l'examen d'un avant-projet de loi relatif à la création des zones franches dans le but de booster les exportations, qui demeurent le talon d'Achille de l'économie nationale et ce, nonobstant la performance réalisée durant l'année écoulée dans ce domaine. Le dossier, qui a été présenté par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, vise également un objectif qui consiste à attirer les investisseurs potentiels, en leur offrant un large éventail d'incitations, sous forme d'infrastructures, d'impôts, de facilitations et de simplifications des procédures afin de contribuer au développement de l'économie nationale.

Quid des zones franches ?

Les zones franches sont des espaces délimités sur le territoire douanier où s'exercent des activités industrielles, commerciales et/ou de prestations de services, et qui sont régies, en Algérie, par les dispositions de l'Ordonnance n° 03-02 du 19 juillet 2003 relative aux zones franches sur proposition du ministre chargé du Commerce, déterminant sa situation géographique, sa délimitation, sa consistance, sa superficie et son fonctionnement, ainsi que, le cas échéant, les activités dont l'exercice y est autorisé. Le régime prévu par la présente ordonnance s'applique aux investissements réalisés dans les zones franches par toute personne morale résidente ou non résidente. Dans le cas où la zone franche inclut, en totalité ou en partie, un port ou un aéroport, la législation et la réglementation en matière domaniale et d'activités portuaires ou aéroportuaires demeurent applicables, notamment pour les missions relevant de l'exercice de prérogatives de puissance publique.

Lorsque la zone franche est réalisée sur une assiette foncière relevant de la propriété de l'Etat ou des collectivités territoriales, l'ensemble des biens immeubles (terrains et bâtiments) compris dans cette zone franche, est classé dans le domaine public de l'Etat dans les conditions définies à l'article 31 de la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale. Dans le respect des dispositions, la zone franche peut être également implantée sur une assiette foncière appartenant en toute propriété à une personne physique ou morale privée, dénommée *« exploitant »*. L'exploitation de la zone franche, relevant du domaine public, est concédée moyennant une redevance qui doit être acquittée auprès de l'administration domaniale, à une personne morale dénommée ci-après *« exploitant »*, selon les conditions et modalités fixées par voie réglementaire. Celui-ci est obligatoirement soumis aux régimes douaniers, des changes, ainsi que d'emploi, prévus par la législation et la réglementation applicables dans la zone franche.

Les garanties d'investissements prévues par la législation en vigueur et les conventions bilatérales

Les opérateurs exerçant dans la zone franche bénéficient des garanties prévues par la législation en vigueur et par les conventions bilatérales de protection réciproque des investissements ou multilatérales de garantie des investissements et de règlement des différends, ratifiées par l'Algérie. Ainsi, les investissements réalisés dans la zone franche doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Agence nationale de développement de l'investissement ainsi qu'auprès de l'exploitant.

Les investissements réalisés dans les zones franches sont exonérés de tous les impôts, taxes et prélèvements à caractère fiscal, parafiscal et douanier, à l'exception de ceux mentionnés ci-dessous : droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme, autres que ceux liés à l'exploitation.

Les investissements en capital réalisés, en zone franche, par les personnes morales non résidentes doivent se faire au moyen de devises convertibles régulièrement cotées par la Banque d'Algérie et dont l'importation est dûment constatée par cette dernière ou par une banque commerciale agréée.

Les investissements en capital réalisés en zone franche par les personnes morales résidentes peuvent se faire au moyen de devises convertibles ou de dinars convertibles, selon le cas, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Les mouvements de capitaux à l'intérieur de la zone franche, entre celle-ci et le territoire douanier, ou avec l'extérieur du territoire national, sont régis conformément à la réglementation des changes spécifique aux zones franches. Dans la zone franche, les transactions commerciales sont réalisées exclusivement en devises cotées par la Banque d'Algérie.

Les opérateurs exportent et importent librement des services et des marchandises

Les entreprises installées dans la zone franche, ci-après dénommées *« opérateurs »*, exportent et importent librement des services et des marchandises pour les besoins de l'implantation et du fonctionnement suivant le régime fiscal, douanier et de changes, spécifique défini par la présente ordonnance, à l'exception des marchandises prohibées à titre absolu, des marchandises portant atteinte à la moralité ou à l'ordre public, à la sécurité publique, à la santé et l'hygiène publiques, ou bien qui contreviendraient aux règles régissant la propriété intellectuelle et ce, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Concernant les opérations de fourniture de biens et services à partir du territoire douanier, aux opérateurs implantés dans la zone franche, sont soumises à la réglementation du commerce extérieur et du contrôle des changes, ainsi qu'au régime fiscal et douanier appliqué à l'exportation. Par ailleurs, l'écoulement, sur le territoire douanier, de biens et services en provenance de la zone franche ne doit pas excéder 50% du chiffre d'affaires hors taxes de chaque producteur de biens et/ou de services.

Les ventes sur le territoire douanier sont soumises à la réglementation du commerce extérieur et des changes en vigueur et au paiement des droits et taxes à l'importation. Aussi, les marchandises admises dans une zone franche peuvent faire l'objet de cession ou de transfert entre opérateurs implantés en zone franche. Sur un autre chapitre, les investissements en capital réalisés, en zone franche, par les personnes morales non résidentes doivent se faire au moyen de devises convertibles régulièrement cotées par la Banque d'Algérie et dont l'importation est dûment constatée par cette dernière ou par une banque commerciale agréée.

Les investissements en capital réalisés, en zone franche, par les personnes morales résidentes peuvent se faire au moyen de devises convertibles ou de dinars convertibles, selon le cas, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Les mouvements de capitaux à l'intérieur de la zone franche, entre celle-ci et le territoire douanier, ou avec l'extérieur du territoire national, sont régis conformément à la réglementation des changes spécifique aux zones franches. Dans la zone franche, les transactions commerciales sont réalisées exclusivement en devises cotées par la Banque d'Algérie. Les opérations de fourniture de biens et services à partir du territoire douanier, aux opérateurs implantés dans la zone franche, sont soumises à la réglementation du commerce extérieur et du contrôle des changes, ainsi qu'au régime fiscal et douanier appliqué à l'exportation.

Une solution après la fermeture définitive des ports secs

Force est de constater que les difficultés de mettre en place le dispositif pratique des zones franches en Algérie avec tous les ingrédients économiques et juridiques nécessaires doivent être prises en compte pour assurer le succès de cette opération.

Toutefois, en raison du grand obstacle de bureaucratie qui règne en maître dans notre pays, de l'inertie de certains responsables et des contraintes à lever pour améliorer le climat d'investissement et favoriser l'émergence d'entreprises compétitives capables d'affronter les marchés extérieurs, la partie n'est pas gagnée d'avance. Néanmoins, la création des futures zones franches pourrait être une solution idoine au casse-tête des pouvoirs publics suite à la fermeture définitive des ports secs■

R. K.

Coopération économique Algérie-Croatie

Lune de miel entre Alger et Zagreb !

Diversification. L'Algérie, qui a réactivé en 2021 le mécanisme de la diplomatie économique par le biais de ses ambassades, entend, désormais, porter sa voix au-delà des frontières de la Méditerranée pour cibler de nouvelles zones géographiques d'intérêts économiques, qui jusque-là ne s'inscrivaient pas dans son agenda. C'est le cas pour la Croatie qui, elle aussi, cherche à s'ouvrir sur de nouveaux marchés hors Union européenne.

C'est dans ce contexte qu'une délégation d'hommes d'affaires et d'investisseurs croates, emmenés en chef de file par le ministre des Affaires étrangères et européennes, Gordan Grlic Radman, s'est rendue en Algérie dans le cadre d'une visite officielle qui a eu lieu les 12 et 13 décembre dernier. Outre la promotion de la coopération économique marquée par des échanges commerciaux jugés fluctuants, les discussions ont porté sur l'identification des secteurs et segments d'activité qui sont candidats à de nouveaux partenariats bilatéraux sur le court terme. Si les liens économiques entre les deux pays ne revêtent pas encore un caractère stratégique, du fait de l'absence de véritables ponts historiques ou géographiques qui les relient, l'engouement et la volonté affichés par la délégation croate quant à un changement rapide de ce paradigme ne transigent guère avec les opportunités qui existent dans plusieurs secteurs.

Tourisme, infrastructures, construction navale, pêche et agriculture... Zagreb et Alger veulent y croire !

C'est sur la base de raisonnement qu'un Forum d'affaires réunissant la délégation croate avec son homologue algérienne a eu lieu au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), en présence du chef de la diplomatie croate et son homologue algérien, Ramtane Lamamra. Cette rencontre a abouti à la création d'un Conseil d'affaires bilatéral en vue de rapprocher les opérateurs économiques

et les entreprises des deux pays et d'augmenter le volume des échanges commerciaux bilatéraux, car pour l'heure, force est de constater que le tableau est peu reluisant.

La valeur des échanges entre l'Algérie et la Croatie fluctue considérablement d'année en année. Le plus fort montant d'échanges de ces vingt dernières années a été enregistré en 2018 lorsque, selon le Bureau croate des statistiques, il s'élevait à environ 77 millions de dollars. En 2020, il s'élevait à environ 42 millions de dollars, les importations et les exportations ayant fortement augmenté par rapport à l'année précédente. La directrice générale de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Wahiba Bahloul, a pour sa part fait savoir que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'est élevé à près de 9 millions de dollars jusqu'au 31 octobre 2021, contre près de 11 millions de dollars en 2020.

L'Accord portant création de ce Conseil a été signé par le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), Tayeb Chebab, et le vice-président de la Chambre croate de l'économie, Ivan Barbaric. Il a appelé les entreprises croates à investir davantage en Algérie, suite à la mise en place d'un cadre législatif qui encourage l'investissement, citant, notamment, l'annulation de la règle 49/51, à l'exception des secteurs stratégiques.

Du côté croate, l'état d'esprit est le même, notamment chez les entreprises présentes pour se dévoiler en Algérie et afficher leurs prétentions, à l'image du producteur de caoutchouc Gumiipex GRP ou celui de bois, Hudek Zagreb. Selon Gordan Grlic Radman, la participation des opérateurs croates à la Foire internationale d'Alger de 2022

permettra d'exploiter les potentialités de partenariat et d'augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

« Il s'agit d'un important pas dans la bonne direction. Afin de faire progresser la coopération bilatérale, nous avons encouragé ces dernières années la conclusion d'une série d'actes bilatéraux qui créeront un cadre pour la coopération de nos institutions dans un certain nombre de domaines d'intérêt commun », a-t-il fait savoir. De son côté, pour Ivan Barbaric, ce conseil allait constituer un cadre organisé pour la coopération économique entre les opérateurs croates et algériens dans divers domaines.

« Les entreprises croates veulent activer en Algérie dans les secteurs prometteurs, à l'instar des énergies renouvelables, l'agroalimentaire et l'élevage », a-t-il déclaré. Même son de cloche entendu chez l'ambassadeur croate en Algérie, Son Excellence Ilija Zelalic, qui a considéré que le secteur du tourisme et des voyages, ainsi que la formation hôtelière, constituent des leviers sur lesquels les deux pays peuvent asseoir cette coopération économique qui se dessine sur de nouvelles bases pour une entrée en matière réussie.

Il a, à ce titre, dévoilé exclusivement à *L'ACTUEL* qu'une délégation de professionnels du tourisme croate se rendrait prochainement dans des villes du sud algérien pour une tournée spéciale, visant à promouvoir le potentiel naturel de la région auprès des touristes croates, outre la conclusion d'un accord de coopération entre la Faculté de gestion du tourisme d'Opatija et l'École supérieure de tourisme d'Algérie pour un échange d'expériences et de connaissances■

B. K.

Mladen Jakopovic, président de la Chambre d'agriculture de la Croatie :

« Nous avons été agréablement surpris par le potentiel de l'Algérie »

En marge de sa participation au Forum d'affaires algéro-croate, qui s'est tenu le 12 décembre 2021 au siège de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), à Alger, le président de la Chambre d'agriculture croate, Mladen Jakopovic, s'est exclusivement exprimé dans les colonnes de *L'ACTUEL* au sujet de l'avenir des relations bilatérales dans le secteur de l'agriculture.

Entretien réalisé par Batache Kheiredine

L'ACTUEL : Que pensent les Croates du potentiel de l'Algérie en matière d'agriculture ?

Mladen Jakopovic : Tout d'abord, laissez-moi vous dire à quel point nous avons été agréablement surpris par la beauté de votre pays. Nous avons également été impressionnés par le potentiel et la diversité affichés par le secteur de l'agriculture, et nous sommes venus justement pour examiner et identifier les opportunités de partenariat dans des segments qui fournissent des produits non disponibles en Europe. J'en ai déjà identifié quelques-uns depuis mon arrivée en Algérie. Il s'agit principalement de certains ingrédients que nous pouvons utiliser dans notre industrie agroalimentaire. Ce qui les caractérisent par-dessus tout, c'est la qualité premium, à l'image des agrumes.

Est-ce que la Croatie est intéressée par l'importation des produits que vous venez de mentionner ?

En effet, nous considérons que l'Algérie a les moyens de réaliser des opérations d'exportations régulières de certains produits agricoles vers la Croatie mais également vers toute l'Union européenne. Vous n'êtes pas sans savoir que votre pays et l'Europe sont liés par un partenariat de libre échange incluant les produits agricoles. Un partenariat que l'Algérie souhaite justement revoir afin de bénéficier de meilleures conditions pour la mise en valeur de ses produits. En tant que Croates, nous affichons un réel intérêt quant à la possibilité de voir certains de ces produits en vente dans les étals de nos marchés. C'est justement pour cela que nous sommes là !

Quels sont justement les principaux segments de l'agriculture algérienne qui ont tapé dans l'œil des investisseurs croates ?

Au vu de ce que nous avons vu, je vous avoue que le secteur de la pêche nous paraît être le plus opportun pour lancer des projets de coopération bilatéraux. Car nous pouvons, par exemple, aider l'Algérie à développer l'ingénierie navale pour une meilleure exploitation de ses ressources halieutiques, d'une part, ce qui lui permettrait de fabriquer localement plus de bateaux de pêche, d'autre part.

Les deux pays et leurs peuples respectifs, qui sont attachés à la mer Méditerranée, savent très bien l'importance des produits et du potentiel de la mer. Pourquoi ne pas en faire un point de départ pour une coopération économique prometteuse et durable entre la Croatie et l'Algérie■

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

www.lactuel.dz

Réforme fiscale

Un grand défi pour le gouvernement

Chantier. Le gouvernement est décidé à poursuivre la réforme fiscale dans le cadre d'une démarche globale pour soutenir la nouvelle vision économique et faire face aux exigences d'équilibres financiers, tout en maintenant le caractère social des politiques publiques.

Il s'agit, entre autres mesures prises à cet effet, de la promotion du civisme fiscal, l'amélioration des capacités de mobilisation des ressources et la recherche de l'information fiscale. Il s'agit aussi du lancement *« des réformes structurelles »* de la fiscalité locale et ce, devant la faiblesse du recouvrement fiscal, notamment en matière de fiscalité ordinaire. Par exemple, les recettes en provenance de certains impôts et taxes, entre autres l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et l'impôt sur le patrimoine, demeurent très en deçà des attentes, au détriment du principe de l'égalité devant l'impôt, en raison particulièrement des difficultés rencontrées par les services fiscaux dans la détermination de la matière imposable.

Ces difficultés sont notamment liées au manque de recensement périodique, à la prolifération des phénomènes de l'évasion et de la fraude fiscale et à l'importance de la dépense fiscale, dont l'impact sur l'économie, à travers la valeur ajoutée que suscitent les avantages fiscaux, n'est pas évalué. Quelles solutions adopter pour y faire face ? Lors de l'atelier professionnel organisé dernièrement à Alger par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), les spécialistes avancent différentes solutions dans ce sens, à l'exemple du consultant financier et membre du collectif Care, Liès Kerrar, qui plaide, lui, pour une réforme plus approfondie qui consacre le principe de l'équité fiscale, notamment en supprimant la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP) et en collectant correctement la TVA.

« La TVA intérieure collectée ne représente que 3% de la valeur ajoutée intérieure, alors que le taux de la TVA effective-globale perçue sur les importations représente 10% de la valeur des importations », estime M. Kerrar. Pour sa part, le vice-président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Djamel Guidoum, propose que les commerçants au détail bénéficient d'un système fiscal basé sur un impôt forfaitaire annuel afin qu'ils bancarisent leurs revenus et cessent de fuir le circuit formel. Selon lui, ce système fiscal doit être élaboré sur la base d'une classification des commerçants par domaine d'activité, en prenant compte la région d'implantation de leur commerce comme facteur déterminant le potentiel de vente. *« Il permettrait de régler jusqu'à 80% du problème de l'argent qui circule dans l'informel »*, en plus de permettre à l'administration fiscale d'avoir une base de données *« fiable lui facilitant l'établissement d'une prévision de trésorerie »*, précise-t-il. M. Guidoum a estimé que 90% de l'argent qui circule dans l'informel sont détenus par cette catégorie de commerçants *« affligée »* par un système fiscal *« lourd »* prévoyant, notamment, le payement de la TAP qui représente, parfois, 50% de leur chiffre d'affaires.

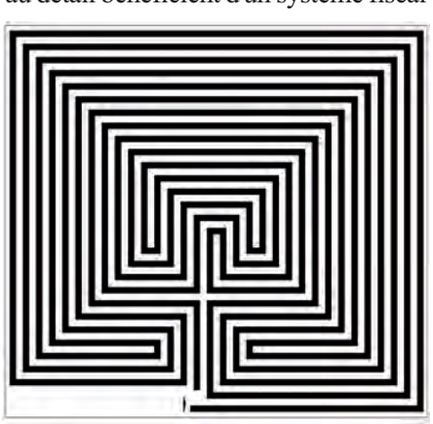

En fait, la majorité des experts estiment que la réforme fiscale a pour défi l'amélioration du service public et la mobilisation des ressources, notamment à travers la numérisation permettant une meilleure maîtrise de l'information fiscale■

F. A.

الشركة الجزائرية للتأمين و إعادة التأمين

COMPAGNIE ALGERIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE

RESPECT

Incendie, Explosion et Risques Annexes

Multirisque Commerçants et Artisans

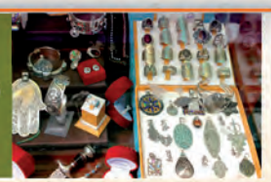

Assurance et Assistance Automobile

Transports privés de Marchandises

MÉTIER

Catastrophes Naturelles

Multirisque Habitation M.R.H

ASSURANCE

Risques de Construction

Vol de Marchandises et vol en coffre

Transports Maritimes

Engins de Chantier

EFFICACITÉ

Multirisque Immeubles

LA CONFIANCE EN COMMUN

www.caar.dz

Covid-19

Le crédit contaminé ?!

Inquiétudes. Les crédits octroyés par les banques publiques ont augmenté de 3,24% et ceux octroyés par les banques privées ont crû de 8,16% au cours des dix premiers mois de 2021.

Le crédit est-il atteint de Covid-19 ? Si les banques ont fait preuve d'une importante résilience et de bons indicateurs de solidité financière en cette période de pandémie, elles ont fait preuve aussi, selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, d'une réticence dans l'octroi de crédits. Pour Rostom Fadhli, plus de 1.500 milliards de dinars sont restés oisifs. Les crédits octroyés par les banques publiques ont augmenté de 3,24% et ceux octroyés par les banques privées ont crû de 8,16% au cours des dix premiers mois de 2021. Mais les banques ne semblent pas partager cet avis.

Le patron de la BNA, Mohamed Lamine Lebbou, affirme que les banques *« tiennent des comités de crédit de façon hebdomadaire »*. Et d'ajouter : *« On est là. On continue à accompagner les sociétés pour les crédits d'investissement et d'exploitation. »* Pour M. Lebbou, la BNA a satisfait la quasi-totalité des bénéficiaires du dispositif de la Banque centrale portant allègement des conditions de remboursement et rééchelonnement des échéances.

Côté experts, pour Souhil Meddah, expert financier, la réticence évoquée pour un niveau de 1.500 mds de dinas *« correspond peut-être au niveau des provisions cumulées dans le passif de la Banque d'Algérie »*. Et de préciser que *« les banques primaires procèdent, à travers les instruments de souscription monétaire en réserves fractionnaires combinées avec leurs avoirs, d'une part, et le niveau de la réserve obligatoire rabaissée, d'autre part, à fournir des valeurs liquides pour le compte de l'activité économique »*.

Sur le plan analyse des flux, l'expert constate *« le manque à gagner sur les opportunités de financement »*. D'autre part, et a contrario des banques publiques qui sont *« toujours figées dans les pratiques lourdes même en diversifiant leurs produits entre entreprises et ménages »*, le niveau annoncé sur les crédits alloués par les banques privées, argumente M. Meddah, *« correspond partiellement à la hausse de la demande sur les produits de consommation, notamment à travers la finance alternative »*. Cette forme de captation s'inscrit *« avant tout dans un cadre de la structure du marché auquel les banques privées adhèrent sans accorder l'exclusivité de leurs efforts pour le compte de la macroéconomie »*.

Quant à Farouk Nemouchi, docteur d'Etat en sciences économiques, il indique qu'en appelant les banques à se lancer dans une politique de crédit facile voire complaisante, *« le gouverneur prend le risque d'exacerber les dysfonctionnements de l'économie nationale »*. Pour l'universitaire, il y a *« un risque de gonflement du portefeuille des créances non performantes »*. Ces créances ont atteint 13,13% du total des crédits bancaires en 2018. Rapporté au PIB fin 2020, cela représente 2.413,8 milliards de dinars et *« le Trésor sera sollicité une fois de plus pour racheter ces créances »*. Aussi, Dr. Nemouchi relève que le développement du crédit bancaire *« représente une source de création monétaire et lorsque la quantité de monnaie créée est supérieure à la production de biens et services, il y a l'inflation »*.

Le ratio M2/PIB, explique-t-il, *« s'est gravement détérioré, passant de 0,68 en 2012 à 0,96 en 2020 »*. Dans son analyse, l'économiste estime que *« l'invitation faite aux banques de mettre leurs excédents de liquidité au service du politique de crédit laxiste constitue un facteur d'expansion de la circulation fiduciaire et profite au secteur informel »*. Aux yeux de Dr. Nemouchi, la seule régulation de la sphère financière à travers les instruments de la politique monétaire *« est insuffisante pour relancer l'économie »*■

H. M.

EmploiPartner.com

ENTREZ DANS LA
NOUVELLE ÈRE DU **RECRUTEMENT**

Facturation électronique en Algérie

Où réside le problème ?

Insécurité. De façon générale, l'on parle de facture électronique à partir du moment où celle-ci est créée, transmise, reçue et conservée sous format électronique et qu'elle obéit aux mêmes règles qu'une facture classique sous format papier.

Dans son allocution à l'occasion de l'ouverture de la cérémonie de signature de la convention du lancement de l'interopérabilité entre les plateformes d'Algérie Poste et des banques dédiée au paiement par internet, le Premier ministre a déclaré que le paiement par internet a connu une évolution significative. Selon les déclarations de ce dernier, le paiement par internet a atteint plus de 6,3 millions d'opérations en 2021 pour un montant total de plus de 8 milliards de dinars, contre un montant de 3,3 millions d'opérations pour un peu plus de 4 milliards de dinars en 2020.

Aussi, et durant l'année 2021, plus de deux millions d'opérations commerciales ont été enregistrées via les terminaux de paiement électronique (TPE), avec un montant global de près de 15 milliards de dinars, soit une hausse de plus de 220% par rapport à 2020, où le montant global a atteint 4,7 milliards de dinars pour un volume global de plus de 711.000 opérations.

Il est même prévu, par les autorités, de déployer un programme qui a pour principal but d'accélérer le processus de modernisation des systèmes de paiement, et qui prévoit la mise à disposition de plus de 16 millions de cartes de paiement à l'horizon 2024 et plus d'un million de commerçants seront équipés de terminaux de paiement. Si, aujourd'hui, le paiement électronique est pleinement consacré et risque même d'être obligatoire pour certains secteurs, les services en l'occurrence, suivant les prévisions, il n'en est rien en ce qui concerne la facture électronique qui, au vu de cette accélération de la digitalisation des paiements, serait un moyen pertinent pour le suivi électronique des documents justificatifs de ces paiements.

Il n'y a pas lieu de rappeler que les avantages liés à la facture électronique et ce, pour tous les aspects liés aux relations entre les différents opérateurs, sont nombreux, mais il semble que cette voie reste un peu

lointaine encore à réaliser en Algérie, et pour cause ! La transition vers sa digitalisation chez nous n'est pas assez maturée du fait que la mise en place des institutions chargées de cette transformation n'aient pas encore arrêté les modalités.

Pourtant, tous les éléments semblent réunis pour que le grand lancement soit effectué, à commencer par les autorités chargées de la certification électronique, éléments de base pour parler de la digitalisation. En effet, la loi n° 15-04 du 1er février 2015 a été promulguée à l'effet de fixer les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques, qui sont à la base de la mise en pratique de la facturation électronique.

Bien que cela ne soit pas explicite mais la loi parle de documents électroniques et de durée légale de conservation, ce qui laisse croire que la pratique commerciale pourrait admettre qu'elle y soit intégrée avec toutes les pièces probantes, juridiquement opposables, factures électroniques y compris.

D'un autre côté, ladite loi promulgue la création de trois autorités de certification distinctes, dont chacune dispose d'un niveau particulier de prérogatives en matière d'élaboration, d'approbation de contrôle et d'audit. On peut distinguer, donc, entre :

✓ ***l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE),*** qui est rattachée au Premier ministre. Elle est chargée de promouvoir l'utilisation et le développement de la signature et la certification électroniques et de garantir la fiabilité de leurs usages ;

✓ ***l'Autorité gouvernementale de certification electronique (AGCE),*** qui est rattachée au ministre chargé de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. Elle est chargée du suivi et du contrôle de l'activité de certification électronique des tiers de confiance ainsi que la fourniture de services de certification électronique au profit des intervenants dans la branche gouvernementale.

✓ ***l'Autorité économique de certification électronique (AECE),*** qui est rattachée à l'Autorité en charge de la régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE). Elle est chargée du suivi et du contrôle des prestataires de services de certification électronique qui fournissent les services de signature et de certification électroniques au profit du public.

De façon générale, l'on parle de facture électronique à partir du moment où celle-ci est créée, transmise, reçue et conservée sous format électronique et qu'elle obéit aux mêmes règles qu'une facture classique sous format papier. Cela veut dire qu'elle obéit à toutes les obligations légales en matière de mentions légales à y faire apparaître, aux règles de contrôle fiscal et d'opposabilité juridique en cas de litige.

Ainsi, la différence est à faire entre une facture électronique et une facture scannée, qui ne peut pas faire office de facture électronique et qui ne dispose d'aucune valeur légale en matière d'opposabilité, surtout si la facture originale en version papier n'existe plus.

En plus, si l'on doit parler en Algérie de facturation électronique, il y a lieu de discuter des préalables quant à sa mise en œuvre. Si une facturation électronique devait être émise par un opérateur, il faudrait que celui-ci dispose de la possibilité de considérer que l'ensemble des documents dont il dispose soient mis sous archive électronique, suivant les dispositions de la loi citée plus haut. Cela étant, la discussion n'est pas autour de la digitalisation, dans son aspect de promulgation des moyens électroniques, tels que la facture, mais avant toute chose de la dématérialisation des documents, afin que la version électronique de ceux-ci soit acceptée juridiquement, au même rang que celle de la version papier qui reste la référence de base pour laquelle aucun changement ou abolition ne sont admis.

C'est cette dématérialisation qui ne dispose pas encore d'un cadre juridique lui permettant de faire évoluer les mentalités vers une culture électronique pour diminuer, si ce n'est d'éliminer, le poids de la documentation en papier. L'élément de sécurité est au cœur de cette discussion car, si le document papier porte l'engagement des parties concernées dans tout le circuit qu'il parcoure depuis sa production, son utilisation, jusqu'à son archivage, comment garantir une sécurité similaire pour la voie électronique ?

Certes, les moyens de sécurisation électronique existent, mais il faudrait en convaincre les futurs utilisateurs. En résumé, il s'agit de la confiance, élément de base pour l'adoption de la facture électronique et de la dématérialisation qui en résulte. Dématérialisation avant facturation et certification et application des modalités de certification électronique pour une opposabilité juridique. Des chantiers à lancer si l'on s'engage vers la vraie voie de digitalisation■

A. A. B.

Augmentation record des cours de la devise

Jusqu'où ira-t-on comme ça ?

Réglementation. La fin de l'année aura connu une hausse des prix des devises au niveau du marché Square Port Saïd et ce, pour l'ensemble des monnaies qui s'y échangent, soit l'euro, le dollar, la livre sterling, le dinar tunisien et la livre turque, atteignant des records, y compris par rapport à la période de confinement lors de l'apogée du coronavirus, à partir de mars 2020.

La flambée des cours des monnaies étrangères semble s'inscrire dans la durée puisqu'aucun indicateur ne permet d'affirmer qu'un signe d'amélioration soit visible. Même si amélioration il y a, ce n'est pas du fait de l'amélioration de la situation du dinar algérien, mais plutôt d'une instabilité de la monnaie d'échange de comparaison et ce, à chaque reprise.

Fidèlement aux habitudes, les cours des principales devises enregistrent des records encore ! De quoi susciter des questionnements. En effet, si le cours de l'euro et du dollar connaît une certaine stabilité en ce début du mois de janvier, avec un cours officiel qui a atteint 157,02 dinars à l'achat et 157,05 dinars à la vente, pour une légère baisse du cours informel qui a atteint 204,69 dinars à l'achat et 206,96 dinars à la vente, les cours du mois de décembre et ceux de novembre ont enregistré des taux records.

Pour le cours de la mi-décembre, le taux de change de l'euro et du dollar avait augmenté au niveau du marché parallèle à 194 dinars pour le dollar américain et à 218 dinars pour l'euro, tandis que les experts et les connaisseurs prévoyaient que les prix soient enflammés avant la fin de l'année 2021, en raison du départ d'un certain nombre d'Algériens à l'étranger pour les fêtes de fin d'année, malgré les conditions sanitaires difficiles, ainsi que du fait de certains échos à propos de la levée de l'interdiction d'importation pour la liste des biens, qui devait durer jusqu'au 31 décembre pour être à nouveau décidée plus tard, soit pour une levée ou pour une reconduction de l'interdiction.

En tout cas, la fin de l'année aura connu une hausse des prix des devises au niveau du marché Square Port Saïd et ce, pour l'ensemble des monnaies qui s'y échangent, représentées en euro, dollar, livre sterling, dinar tunisien et livre turque, atteignant des records, y compris par rapport à la période de confinement lors de l'apogée du coronavirus, à partir de mars 2020. Par rapport à cette période, le taux d'augmentation des principales devises (euro, dollar et livre sterling) pour les mois allant de la mi-novembre à la mi-décembre est de l'ordre de 20% pour une demande sur la devise en augmentation avec une proportion similaire (20%).

Hormis l'euro et le dollar qui viennent d'être cités, le cours de la livre sterling était de 251 dinars à la vente et 249 dinars à l'achat, le dirham marocain à 20 dinars à la vente et 19 dinars à l'achat. Soit une légère baisse comparativement au mois de novembre.

Le dinar tunisien était de 65 dinars à la vente et 63 dinars à l'achat, 47 dinars à la vente, 18 dinars à l'achat, 50 dinars à la vente, 48 dinars à l'achat, 49 dinars à la vente, 47 dinars à l'achat, 149 dinars à la vente, 146 dinars à l'achat, 29 dinars à la vente et 27 dinars à l'achat. Pour certains experts, le prix de l'euro, du dollar et d'autres devises étrangères au niveau du marché parallèle des devises, dans la capitale ou d'autres points de change, est soumis à la loi de l'offre et de la demande, et n'a rien à voir avec les répercussions des prix des hydrocarbures ou du coronavirus, observées au niveau de l'économie mondiale en général, ou l'économie algérienne de façon particulière.

En tout cas, les augmentations que connaissent les devises aujourd'hui poussent les autorités à se pencher sur les vraies sources du problème de l'envolée des cours, particulièrement celles qui s'échangent sur le marché parallèle avec une proportion de plus de 40% supérieure à celle du marché officiel, qui reste fermé à la population et au libre-échange. Plusieurs experts s'accordent sur l'avis de la nécessité urgente de l'ouverture des bureaux de change réglementés, qui ont déjà été approuvés par la loi algérienne et ont accordé des fonds depuis 2014, mais qui restent, toutefois, inactifs et interdits. Le fait est que les hauts responsables successifs qui ont été nommés à la tête de la Banque d'Algérie ont eu le même langage, déclarant à chaque fois que le moment est encore inopportun pour l'ouverture de ces bureaux.

Un langage qui semble être en porte-à-faux avec la volonté et, surtout, le programme du gouvernement approuvé en septembre dernier, qui inclut l'urgence de l'éradication du marché parallèle des devises par l'officialisation des échanges monétaires, en fonction d'une certaine marge bénéficiaire à fixer par les autorités. Pour rappel, le plan d'action du gouvernement en question comprend aussi l'ouverture de bureaux de change et l'amélioration des services bancaires grâce à la modernisation du système financier et bancaire.

Le système ainsi établi vise à intensifier le nombre de banques au niveau national, à ouvrir des banques à l'étranger, à développer une banque postale, à accélérer le cours des systèmes de paiement électronique, à restructurer les revenus des banques, à restaurer leur facilité financière, à attirer la masse financière sur le marché noir et à adopter le système des Sukuk et la solidarité financière islamique.

Entre temps, le marché officiel de la devise étant fermé au commun de la population, il restera sous le contrôle de ce qui semble être le vrai marché de la devise, c'est-à-dire le marché parallèle avec sa cherté et son caractère officieux. Bien que la simplicité ne soit pas au rendez-vous de cette approche, il est attendu à ce que des mesures concrètes fassent la jonction entre la parole et les actes. Dossier à suivre■

A. A. B.

TOP

Hausse des exportations hors hydrocarbures

Les exportations hors hydrocarbures sont en hausse, avoisinant les 4,5 milliards à fin novembre 2021■

FLOP

Dépréciation du dinar

Le dinar s'est déprécié de 6,21% contre le dollar en 11 mois■

CHIFFRE DU MOIS

12,6 milliards dollars

Le chiffre d'affaires à l'export de Sonatrach s'est établi à 12,6 milliards dollars durant les cinq premiers mois de l'année 2021■

PHRASE DU MOIS

Aïmene Benabderrahmane, Premier ministre et ministre des Finances

« *Toute demande de réévaluation de plus de 10% du montant alloué initialement à la réalisation d'un projet sera dorénavant rejetée*■»

Industrie militaire en Algérie

Le modèle à suivre

Exemple. La Foire de la production nationale a, encore une fois, permis à un grand nombre de producteurs nationaux de donner la preuve que le pays recèle de grandes potentialités d'une grande qualité, au regard de la variété des biens et services proposés, 100% fabrication locale.

Par A. Banalia

Malgré la stagnation qu'a connue l'économie nationle des suites des effets du coronavirus qui ont affecté directement les différentes industries et en plus de la série d'affaires en justice qui ont défrayé la chronique en Algérie, impliquant des hommes d'affaires et gros industriels algériens, la production nationale commence à reprendre progressivement du poil de la bête, chiffres positifs à l'appui. En tout cas, et pour cette année, si la Foire a connu des succès pour certains nom et maisons de production, la star incontestée, qui a largement fait parler d'elle lors de cette édition, n'est autre que l'ANP avec un arsenal impressionnant de produits industriels de qualité. Une qualité issue de processus industriels développés de travail sur des partenariats stratégiques et d'acquisition de process de fabrication au fil des années.

S'il existe une raison qui peut expliquer ce degré de maîtrise technique et cette ascension technologique, c'est bien l'adoption d'un modèle qui a fait ses preuves. Une qualité supérieure au niveau de la formation issue des écoles techniques qui n'ont plus à faire leur preuve, ainsi qu'une discipline et des choix de partenariat stratégiques qui semblent être bien calculés, et surtout une vision et des objectifs qui sont clairs pour le commandement de l'ANP.

L'industrie militaire comme porte d'entrée vers le secteur économique

Après s'être tenue à l'écart de l'activité économique avec seulement quelques industries légères purement militaires, restreintes à l'usage propre (matières explosives et munitions), l'Armée algérienne a adopté, depuis près de deux décennies, une stratégie industrielle qui n'a cessé de se renforcer et de se développer faisant des industries militaires sa porte d'entrée vers le secteur économique.

Aujourd'hui, l'Algérie, et sous l'égide de la Direction des industries militaires sous le ministère de la Défense nationale, fabrique localement toutes les armes légères, munitions, véhicules légers et de transport militaire pour ses propres besoins. Elle a réussi, aussi, à développer le secteur de la maintenance de certaines armes avancées, telles que les chasseurs, et est en train de développer une base technologique et industrielle à travers des alliances stratégiques dans le domaine de l'armement et d'autres industries, en particulier les industries mécaniques.

Les activités industrielles actuelles, qui sont chargées de cette direction, s'articulent autour de l'assemblage et du montage de divers types de véhicules militaires, sur la base de partenariats étrangers, tout comme les véhicules Mercedes-Benz en coopération avec l'Allemagne et les Émirats arabes unis.

Les industries de fabrication de véhicules militaires, de véhicules blindés et de véhicules à double usage (militaire et civil) ont progressé avec l'activité du constructeur automobile local Mercedes-Benz, qui, depuis son entrée en production en 2014 et jusqu'en 2018, a produit plus de 146.000 véhicules de différents types.

Les activités de l'Armée s'articulent également autour de la fabrication de bateaux et de divers petits navires, y compris les navires de débarquement, l'industrie des avions légers (pour la formation militaire, la surveillance et la Protection civile et l'utilisation agricole), ainsi que la production d'hélicoptères de transport et de surveillance militaires en partenariat avec le groupe italien Leonardo, et des hélicoptères de recherche et de sauvetage de la marque Agusta Westland.

En plus des systèmes de vidéo-surveillance et, bien sûr, de la fabrication d'armes légères, de munitions et d'explosifs après quatre décennies d'expérience, le ministère de la Défense développe également une industrie locale dans certains secteurs stratégiques, tels que les drones de reconnaissance, après avoir acheté des drones de combat à la Chine. Depuis près de deux décennies, le MDN a développé une industrie militaire, adoptant une stratégie de fabrication militaire basée sur des partenariats nationaux et internationaux. Cela sans compter la célèbre industrie de l'habillement et de couchage qui a fait parler d'elle à plusieurs reprises pour la qualité de sa fabrication, ainsi que pour la modernité des matériels et appareillages industriels qui y sont installés, ainsi que pour le nombre très important d'emplois qu'elle procure.

Aujourd'hui, le tissu militaro-industriel algérien se compose de 15 entreprises, réparties dans divers secteurs productifs (mécanique, électronique, chimique, textile, matières explosives et munitions...). Ce tissu industriel a été renforcé en juillet 2019 par la création de l'entreprise de développement des systèmes techniques pour *« assurer les études, la conception, l'ingénierie de projet et la fabrication d'armes spéciales et de systèmes de munitions spéciales »,* ainsi que pour contrôler la qualité des produits et participer à la recherche et au développement. Selon le commandement de l'état-major de l'Armée algérienne, l'industrie militaire vise à répondre aux besoins de l'armée en quête d'autosuffisance, à répondre aux besoins des diverses agences de sécurité et institutions publiques et, enfin, à répondre aux besoins du marché national en général pour contribuer au développement de la base industrielle du pays.

L'autosuffisance, un pari clé

L'autosuffisance est un pari clé car, d'une part, elle limite la dépendance stratégique et, d'autre part, fournit des fonds substantiels à l'État à verser pour le développement économique, en particulier avec des dépenses militaires atteignant des niveaux élevés ces dernières années ; le budget de la défense ayant presque doublé au cours de la dernière décennie pour atteindre 10,334 milliards de dollars en 2019, contre 5,368 milliards de dollars en 2010.

Outre les trois objectifs mentionnés plus haut, un autre objectif a été énoncé par le chef d'état-major de l'Armée algérienne, à la mi-novembre 2020, lors d'une réunion avec les directeurs des institutions de la Direction des industries militaires du ministère de la Défense, à savoir : la nécessité d'exporter, de fabriquer et non pas de procéder à un simple montage. Il a affiché l'ambition d'élargir le champ de fourniture des produits des activités de l'industrie militaire. Il devra inclure, en plus des besoins de l'armée et du marché local, la conquête des marchés régionaux et même internationaux.

Pour lui, l'exigence sine qua non pour l'exportation de ces produits est celle de la qualité et la conformité aux

normes internationales, dans la transparence et par l'adoption technique des plus modernes, en matière de gestion et de technicité, permettant d'augmenter le taux d'intégration nationale. Un signe fort que l'ANP projette la fabrication réelle et veut éviter le piège du montage dans lequel sont tombées les industries civiles, et particulièrement celles de l'automobile.

Les hautes autorités du pays semblent, aujourd'hui, très satisfaites des réalisations des industries militaires qui, il faut le dire, sont en train de réaliser le rêve industriel algérien qui n'a pas pu être concrétisé par le passé grâce au modèle des hommes d'affaires qui ont consommé des milliards de dinars de crédits, qui ont même profité de la réfection, aux frais de l'Etat, puis la cession à des sommes symboliques d'entreprises publiques encore viables, ou mises en faillite.

L'industrie militaire, un modèle à suivre

La dernière visite du chef du gouvernement à l'occasion de la Foire de la production nationale au stand de l'ANP est la preuve concrète de la volonté de faire de l'expérience de cette dernière un modèle à suivre pour toutes les entreprises algériennes, publiques ou privées. Il a salué les efforts des usines de l'Armée dans le développement de diverses branches industrielles et le haut niveau d'intégration atteint par certaines unités, qui varie entre 15 et 30%, et a exigé l'atteinte d'un taux d'intégration allant jusqu'à 45% dans un proche avenir, assortie d'une interaction avec l'industrie civile pour atteindre un taux d'intégration allant jusqu'à 60% à l'avenir.

Il est allé plus loin en affirmant être prêt à faire obligation de l'acquisition des produits issus de l'industrie militaire pour toutes les entreprises algériennes, et a exhorté les premiers responsables de l'industrie militaire à mettre à disposition des opérateurs locaux des catalogues des différents produits issus de leurs usines.

Si aujourd'hui l'on peut affirmer que les industries militaires sont pionnières en Algérie pour plusieurs produits, les portes pourraient aussi être ouvertes pour développer une sous-traitance dans certains domaines industriels, au lieu d'importer leur substance depuis l'étranger. Une approche qui peut grandement participer à la réduction de la dépendance de l'étranger et à l'amélioration du taux d'intégration, y compris si le recours à l'industrie civile pouvait être fait.

En tout cas, l'industrie militaire est un vrai modèle à suivre de par la technicité maîtrisée au fil des années, et aussi pour la réalité des coûts et des chiffres affichés qui ne font que refléter une réalité encore liée à l'importation de certains articles que les moyens algériens ne permettent pas encore de fabriquer localement■

Industrie militaire
189 camions de marque Mercedes-Benz livrés

Un total de 189 camions de types divers, de marque Mercedes-Benz, produits localement, ont été livrés, dernièrement, au profit de la Direction centrale du matériel du ministère de la Défense nationale (MDN), de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ainsi que de neuf entreprises économiques civiles, publiques et privées.

Livrés à Rouiba, 1re Région militaire, ces camions destinés au transport du personnel et de marchandises ont été fabriqués par la Société algérienne de production de poids lourds de marque Mercedes-Benz "SAPPL-MB", relevant du MDN.

Opérée sous la supervision directe de la Direction des fabrications militaires du MDN, cette nouvelle opération s'inscrit dans la dynamique des précédentes livraisons de véhicules multifonctions et démontre la capacité de cette société quant à la satisfaction des commandes de ses clients avec des produits de qualité répondant aux normes internationales, en plus du respect "rigoureux" des délais de livraison, selon les explications fournies lors de la cérémonie de livraison■

zakrea.net

conception de sites
conception graphique
hébergement de sites
rédaction de contenu
applications mobiles

VOTRE SITE WEB SUR UN PLATEAU !

WEB & GRAPHIC DESIGN

CONTACTEZ-NOUS POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Cité Allaoua, Seddouk Centre - Bejaïa, Algérie
+213 (0)5 52 805 405 / +213 (0)5 42 951 522
contact@zakrea.net / marimel.rabiai@gmail.com

www.zakrea.net

zakrea.net
marimel.rbi
zakrea
+213 552 805 405

Marché pétrolier

Quelles perspectives pour 2022 ?

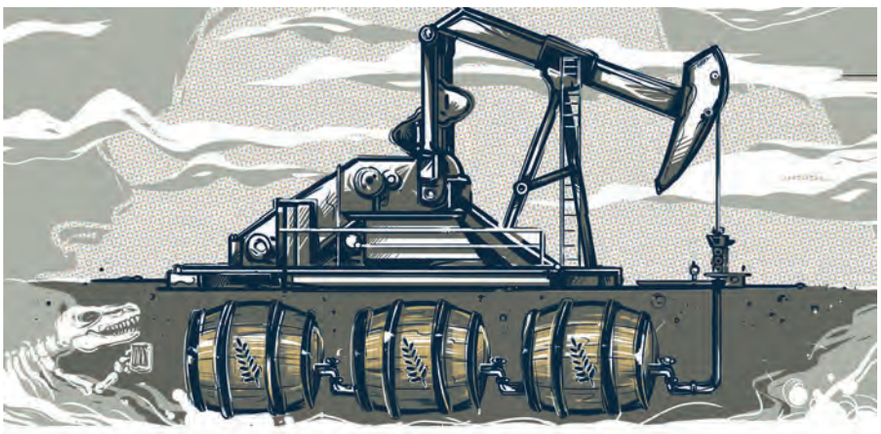

Optimisme. Dans ses prévisions pour le marché, l'Opep+ a fait état d'une situation stable avec une demande de près de 100 millions de barils de pétrole par jour au premier trimestre de 2022.

Les prix du pétrole ont terminé l'année 2021 sur une petite note positive. La hausse était au rendez-vous. C'est un signe qui peut être annonciateur d'une véritable amélioration des cours durant cet exercice qui commence. Avec plus de 79 dollars le baril sur les principales places boursières de la planète, les cours de l'or noir réagissent à une conjoncture assez particulière. Celle-ci est caractérisée, notamment, par les craintes d'une nouvelle vague planétaire du coronavirus et tous les risques qui planent sur la demande.

Mais au-delà de cette tendance haussière, les perspectives du marché pétrolier demeurent encore vagues. L'année 2021 a été, certes, bénéfique avec une évolution de plus de près de 50%. Le brut a entamé l'année avec un prix de 47 dollars pour frôler durant ce début d'année les 80 dollars le baril.

Pour l'année qui commence, plusieurs facteurs peuvent influer sur le marché. Parmi lesquels citons, notamment, l'influence de l'Opep. La régulation instaurée par l'Organisation durant l'exercice 2021 a permis aux prix de se stabiliser à des niveaux qui arrangent les producteurs et les consommateurs. Dans ses prévisions pour le marché, l'Opep+ a fait état d'une situation stable avec une demande de près de 100 millions de barils de pétrole par jour au premier trimestre de 2022.

S'agissant de la situation sanitaire et le variant Omicron, l'Organisation reste optimiste, prévoyant au passage une augmentation de l'offre au temps opportun. Les tensions géopolitiques seront également au rendez-vous. Le marché pétrolier pourrait être impacté par la guerre commerciale acharnée que se livrent les États-Unis contre la Chine. Les relations entre l'Oncle Sam et l'Iran peuvent aussi influer positivement ou négativement l'évolution du marché pétrolier et les prix du brut. La Russie peut, par ailleurs, jouer un rôle nodal dans le marché gazier, lequel n'est pas loin du pétrole.

Loin des tensions géopolitiques et des relations entre pays, ce sont les conditions climatiques qui peuvent s'inviter en ce début d'année. Des observateurs n'écartent pas un baril à 100 dollars si le temps devient extrêmement froid. C'était le cas d'ailleurs durant l'hiver 2021 aux États-Unis. Le pays avait enregistré au moins 24 morts et d'autres ravages qui ont fait grimper les prix de l'énergie à des niveaux élevés.

Enfin, dans le cas d'une année 2022 post-Covid, ce sera le rétablissement total avec des niveaux d'avant la pandémie pour la production, l'offre et la demande de l'énergie. L'Agence internationale de l'énergie parle d'ailleurs d'un marché confortable avec une offre qui répondrait à la demande, laquelle retrouve toute sa vigueur■

S. B.

ISO 9001:2015
Management
system

www.tuv.com
ID 9108649708

LIFTAL

Fabrication des Elingues Câbles, Elingues Chaînes Sangles Plates
Elingue Rondes, Câbles et Accessoires de Levage & de Manutention
Produits et Accessoires Industriels et Pétroliers

QUALITÉ ET SÉCURITÉ GARANTIES

Hai Mekhadma à coté de Dar El Moualem
Bp 862,Mekhadma Ouargla Algérie

029 71 65 42/43/44
0770 94 28 39 / 0550 05 98 83

liftal_sling@yahoo.fr
liftal.sarl@gmail.com

www.liftal-sling.com

Industrie minière

L'Algérie, futur hub mondial de l'industrie minière ?

Dynamisation. Dans son discours d'ouverture, le ministre en charge du secteur a souligné l'importance du secteur minier et la nécessité de le développer pour contribuer à l'amélioration du niveau de l'économie nationale, eu égard aux importantes capacités minières dont jouit notre pays.

La crise sanitaire qui secoue le monde depuis fin 2019 a eu des répercussions directes sur les cours des matières premières après une nette reprise des cours en 2018, principalement pour l'or, l'argent, le cuivre, les terres et métaux rares. Ainsi, pour dynamiser l'exploitation minière, les nouvelles orientations des pouvoirs publics se traduisent essentiellement par la reprise et le développement de la recherche minière, avec pour principal objectif, la mise en évidence de nouveaux prospects susceptibles d'être économiquement exploitables. Pour ce faire, le ministère de l'Energie et des Mines a changé de fusil d'épaule en optant pour une nouvelle stratégie dans le but d'atteindre les objectifs assignés à cet important secteur de l'économie nationale

Nécessité d'une révision en profondeur de la loi minière

L'Algérie est un pays riche en minerais, dont certains étaient déjà exploités à l'époque romaine ensuite au Moyen Age puis avant et pendant l'occupation française. *« Le territoire de l'Algérie foisonne aussi en mines et en carrières. Les Romains en avaient découvert de toute espèce.* Les beaux marbres jaunes de la Numidie, les marbres statuaires et l'albâtre des gorges de l'Atlas étaient très prisés. Ainsi, notre pays continent possède un potentiel géologique très important en substances métalliques et non métalliques telles que le fer, le Zn-Pb, les phosphates, le sel, le marbre, etc. Cette richesse en ressources minérales peut et doit contribuer au développement socio-économique du pays. Malgré cela, le secteur minier reste très peu productif par rapport au potentiel que recèle le pays et ne contribue qu'à hauteur de 1% au produit intérieur brut (PIB) du pays. Aussi, dans le cadre du programme d'action du gouvernement, le ministère de l'Energie et des Mines a organisé, en novembre dernier, une conférence nationale à Alger dédiée à la promotion de l'investissement minier, en présence d'une importante délégation ministérielle ainsi que des ambassadeurs de plusieurs pays. Dans ce sens, dans son discours d'ouverture, le ministre en charge du secteur a souligné l'importance du secteur minier et la nécessité de le développer pour contribuer à l'amélioration du niveau de l'économie nationale, eu égard aux importantes capacités minières dont jouit notre pays. Arkab a souligné que le développement de l'exploitation de

nouvelles mines est tributaire de la réussite des étapes liées à l'exploration minière, des investissements et la mise à disposition de capacités importantes, sachant que cette étape est encore portée principalement par l'État, alors que l'investissement constitue un pilier pour le développement du domaine minier.

Des moyens et du potentiel pour s'imposer en tant que futur hub mondial de l'industrie minière

Le premier responsable du département ministériel de l'Energie et des Mines a également exprimé l'importance de développer le partenariat sous toutes ses formes, notamment le partenariat public, privé et étranger qui constitue un axe majeur de développement du secteur minier pour assurer le financement de ses activités et le transfert de technologie. Par ailleurs, le ministre a souligné l'importance d'investir dans l'élément humain pour répondre aux besoins urgents en matière de formation et de formation continue. Qui plus est, il a insisté sur la nécessité d'une révision en profondeur de la loi minière actuelle afin que le cadre législatif et réglementaire soit attractif et adaptable aux nouvelles mesures visant à promouvoir l'investissement et à diversifier l'économie nationale en dehors des hydrocarbures, dont l'axe le plus important demeure la fourniture d'informations et de données de base, ainsi que l'intensification des programmes de recherche minière pour découvrir de nouvelles ressources minérales tout en augmentant la productivité.

Il est question aussi de la diversification des productions minières avec, notamment, les projets de conversion du phosphate, l'exploitation de zinc et de plomb et le développement du gisement de fer de Gara Djebilet dans le but d'approvisionner la sidérurgie nationale, tout cela en cherchant à développer le partenariat bilatéral afin d'attirer des capitaux et d'acquérir des technologies modernes.

Aussi, il existe actuellement quatre projets structurants, à savoir le projet d'exploitation du gisement de zinc-plomb d'Oued Amizour (Béjaïa), celui du phosphate intégré sur quatre wilayas de l'Est et le projet de fabrication de produits phosphatés pour nutrition animale et végétale sur la wilaya de Tébessa, de l'or industriel, de l'or artisanal et d'autres substances minières. D'ailleurs, pour la période 2022-2024, d'autres opérations de promotion de l'investissement seront lancées et concerneront les produits miniers tels que les minéraux métalliques : or, plomb et zinc, cuivre, étain-wolfram, fer, manganèse, molybdène, etc. les minéraux industriels : bentonite, barytine, célestine, argiles kaoliniques, feldspath, dolomie, diatomées, talc, phosphate, fluorine, carbonate de calcium, etc. et les matériaux de construction et roches décoratives : sables quartzeux, grès, granites, marbres, etc. In fine, l'objectif principal des pouvoirs publics est d'accompagner la profession minière pour améliorer l'apport du secteur minier au développement national et ce, par :

- participer activement à la mise en œuvre du programme de l'Etat par la mise à disposition des secteurs utilisateurs des produits miniers et des travaux d'infrastructures géologiques idoines pour le développement ;
- créer une source importante de richesses et de recettes en devises ;
- réduire, voire arrêter les importations des produits miniers ;
- créer de l'emploi, tout particulièrement dans les zones déshéritées, les centres miniers étant situés hors ou loin des centres urbains ;
- élargir la base minérale du pays ;
- promouvoir le produit minier national ;
- veiller au respect de l'art minier dans les exploitations minières et, enfin, sélectionner et préparer des sites pour différentes exploitations (artisanale, industrielle).

Le mégaprojet d'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf)

Cofinancé par l'Algérie et la Chine, ce projet verra son lancement effectif en trois étapes, à savoir 2022-2024 avec la réalisation de l'unité pilote, la deuxième phase (2024-2027) sera dédiée à la production de 2 à 4 millions de tonnes de produits marchands, tandis que la troisième phase (2027-2035 à 2040) verra la production de 40 à 50 millions de tonnes, dont 30 millions de tonnes de produits marchands.

Trois sites miniers sont concernés par les phases d'exploitation de ce gisement, dont les ressources sont estimées à plus de trois milliards de tonnes, localisés à Gara Djebilet Ouest, Centre et Est, en plus du gisement de fer de Mechri-Abdelaziz, situé à 200 km à l'est de Gara Djebilet. Par ailleurs, dans la wilaya de Béchar, et dans le cadre de ce même projet minier, il est prévu à l'horizon 2029-2030 la réalisation de nombreuses installations et infrastructures de productions sidérurgiques, installations de stockage du minerai provenant des sites d'exploitation de Gara Djebilet dans le but de son acheminement vers le nord du pays (Bethioua, wilaya d'Oran) par camion électrique et par train spécial, sachant qu'il est prévu la réalisation de 1.700 km de voies ferrées Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, selon le même cadre du secteur de l'Energie et des Mines■

R. Abdessemed

Mix énergétique

Cap sur les investissements productifs

Par Salim B.

Prometteur. Pour sortir de la spirale des énergies fossiles, il convient de rappeler que plusieurs textes réglementaires ont été promulgués en vue d'inciter à l'investissement dans ce domaine.

Le secteur des énergies renouvelables est l'un des principaux axes du mix énergétique mis en place par l'Algérie depuis quelques années. Plusieurs actions et projets ont permis au pays de se hisser au troisième rang en termes de production de ces énergies propres avec une capacité installée de 0,5 GW. Elle vient après l'Afrique du Sud et l'Égypte. De nombreux pays ont mis le paquet en vue de construire de nouvelles centrales solaires et mettre au point des fermes d'éoliens dans des endroits appropriés. Preuve en est la hausse de la capacité installée à 2.838 GW avec 256 GW ajoutés rien qu'en 2020.

En Algérie, les investissements dans ce domaine vont crescendo. Le ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables a annoncé, récemment, le lancement de l'appel d'offres pour la réalisation du projet Solar 1.000 MW pour la production de 1.000 MW en énergie solaire. C'est un projet qui consiste à mettre en place des Sociétés de Projet (SPV) qui seront chargées de réaliser un projet de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 1.000 MWc, réparties sur le territoire national, en lots de 50 à 300 MWc chacune. Plusieurs sites à travers le territoire national seront concernés par le projet. S'agissant de la participation à l'appel d'offres, le ministère a précisé qu'elle est ouverte à toute personne physique ou morale, seule ou en groupement, qui mobilise les financements nécessaires à la réalisation de ce projet.

Des actions incitatives et des projets pour s'orienter vers le renouvelable

La multiplication de ce genre de projets permettra à terme de porter la contribution des énergies nouvelles à des taux plus importants dans le mix énergétique du pays. Le programme tracé par les autorités prévoit, en fait, une production qui atteindrait quelque 4 GW à l'horizon 2024. C'est un objectif prometteur pour le secteur énergétique national. Pour sortir de la spirale des énergies fossiles, il convient de rappeler que plusieurs textes réglementaires ont été promulgués en vue d'inciter à l'investissement dans ce domaine et la production de l'électricité. Des projets localisés ont été également mis en place en vue d'encourager à l'utilisation de l'électricité provenant de sources renouvelables.

L'utilisation des panneaux photovoltaïques est également encouragée dans de nombreuses localités du pays. Notons, enfin, que le potentiel éolien et solaire qui existe dans le pays est immense. Il peut bénéficier au pays, voire même pour exporter de l'électricité■

S. B.

ORAGNISATEUR

advision
El Djazair

5eme édition

الصالون الدولي للكهرباء والطاقات المتجددة

SGGR

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

SPONSORS & PARTENAIRES

sonelgaz · CEREFE · DIGITAL FUTUR CITY · APRUE Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie · CRTSE · CDER · CLUSTER SOLAR ENERGY · TUNISIA EXPORT CEPEX · Tipasa Smart City

Du **07** au **10 Février 2022** SAFEX-Pins Maritime-Alger

NOS PARTENAIRES MEDIAS

AD DISPLAY · Algérie 360° · Magazine Qui Fait Quoi Le Lien des Professionnels · International L'ACTUEL · Business Guide Algeria

Énergies renouvelables et efficacité énergétique

Passons aux actes !

Retard. Quand on se réfère aux diverses affirmations des experts nationaux, l'on constate, malheureusement, que le bilan des réalisations dans le domaine des énergies renouvelables demeure très maigre.

Vraisemblablement, l'Algérie est encore loin d'atteindre ses premiers objectifs en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique, en témoigne le grand retard accusé dans la réalisation des programmes dans ce domaine malgré que notre pays possède tous les atouts pour réussir la transition énergétique. Néanmoins, le potentiel naturel et les compétences nationales ne suffisent pas. Donc, il demeure primordial de changer de fusil d'épaule et d'instaurer une politique ayant pour principe l'obligation de résultat. Autrement dit, les institutions publiques (ministère, centres de recherche, Aprue, Sonelgaz, etc.) doivent s'engager pas simplement à proposer des projets et faire des recommandations pour tenter d'atteindre les objectifs, mais elles doivent aussi s'engager à les atteindre. Dans un autre langage, il faut passer de la parole aux actes !

Avec 4% d'ensoleillement, l'Algérie peut approvisionner l'Europe en énergie électrique

De toute évidence, quand on se réfère aux diverses affirmations des experts nationaux, l'on constate malheureusement que le bilan des réalisations dans le domaine des EnR demeure très maigre. Ainsi, la dernière sortie médiatique du directeur général du Cluster énergie solaire, Boukhalfa Yaïci, n'a pas été tendre lorsqu'il s'est agit de donner son appréciation de la situation des EnR dans notre pays. *« Les annonces ne sont pas suivies de décisions sur le terrain »*, relève ce professionnel du secteur qui, à l'occasion, ne manque pas d'en appeler les plus hautes autorités de l'Etat à intervenir dans le sens d'une dynamisation du secteur des EnR. En outre, il déclare également que *« les investisseurs s'inquiètent du retard dans la réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables. Les objectifs fixés dans les plans d'action du gouvernement en 2020 et 2021 ne sont pas tenus, ce qui fait que nous arrivons à la fin de l'année sans visibilité en ce qui*

concerne le programme de réalisation des 15.000 mégawatts. Or, la situation reste critique sur le plan de la satisfaction des exportations et du marché national. Donc, il va y avoir à un moment donné des arbitrages qui vont se faire au profit de la consommation nationale, alors que l'enjeu se situe aussi au niveau des exportations, d'où la nécessité de travailler sur le remplacement d'une partie de la consommation nationale en ayant recours aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique ».

L'avis du Professeur Noureddine Yassa, un autre spécialiste, commissaire aux énergies renouvelables, est plus nuancé, déplorant un énorme retard en matière de substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables faute de législation (celle en vigueur date depuis 2002), permettant d'avancer concrètement. Pourtant l'Algérie, dit-il, *« a tous les atouts de réussir sa transition énergétique puisqu'avec 4% d'ensoleillement, l'Algérie peut approvisionner l'Europe en énergie électrique »*. Et d'ajouter : *« Cela fait des années que l'on pense à la transition mais en raison de certaines contraintes, celles-ci ont empêché l'Algérie de se déployer énergiquement et réaliser sa transition. »* Mais à tout bien considérer, notre pays n'a pas réellement remporté un franc succès en matière d'exploitation des EnR.

En fait, pratiquement tous les ambitieux programmes qui ont été engagés dans le sens d'une hypothétique transition énergétique ont plus ou moins échoué, et dans ce cas, les exemples sont légion : Eco-Bat, Eco-Lumière, Alsol (chauffe solaire), appareils électroménagers, éclairage public, industrie, transport, etc. Si on prend en compte le secteur industriel, le projet-pilote sur l'efficacité énergétique mené par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) en collaboration avec l'agence de coopération allemande GIZ a permis à huit entreprises industrielles (majoritairement des PME) de réaliser une économie de 10% de leur consommation énergétique. Mais que représentent 8 entreprises par rapport à une population globale de PME qui s'élevait à 1.171.945 entités en 2019.

Les récentes instructions du président de la République pour développer les EnR et l'efficacité énergétique

- Importance de rationaliser la consommation locale du gaz en vue de préserver les ressources énergétiques et augmenter, partant, les capacités d'exportation.
- Coopérer avec les pays développés dans les recherches sur les techniques de généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables.
- Fixer un délai ne dépassant pas trois mois pour la transition énergétique par le recours à l'énergie solaire dans certains établissements et structures de l'Etat, notamment les secteurs de la santé et l'éducation.
- Obliger toutes les communes du pays à utiliser l'énergie solaire dans l'éclairage public, y compris au niveau des voies express et les zones montagneuses, à l'instar des Aurès, l'Ouarsenis et Djurdjura.
- Redéfinir les critères relatifs à l'importation des chauffages à utilisation domestique de manière à prendre en considération les normes de sécurité et la transition énergétique en cours.
- Lancer une campagne nationale à titre gracieux pour le contrôle des chauffages fonctionnant au gaz naturel afin de protéger les vies de nos concitoyens.
- Interdire l'utilisation du bois dans les projets de réalisation de logements, et le remplacer par du PVC, afin de préserver la richesse forestière.

- Orienter progressivement le secteur du bâtiment et des travaux publics vers l'adoption de normes environnementales peu énergivores, permettant d'éviter l'utilisation de matériaux nuisibles à l'environnement.
- Installer le Haut conseil de l'énergie, dans les meilleurs délais, pour lui confier les tâches de prospective et d'évaluation dans ce domaine.

Enfin, le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables (MTEER) a lancé, le 23 décembre 2021, un appel à investisseurs pour la réalisation du projet Solar 1.000 MW. Ce dernier consiste à installer des centrales solaires photovoltaïques de puissances comprises entre 50 et 300 MWc et dont les capacités cumulées atteindront 1 GW.

Les candidats retenus devront s'associer à la Société algérienne des énergies renouvelables SHAEMS (entreprise publique sous tutelle du MTEER) pour constituer des sociétés de projet qui devront se charger du développement, de la construction, du raccordement au réseau électrique et de l'exploitation des futures fermes solaires. Celles-ci s'engageront contractuellement à fournir l'énergie durant 25 années■

R. A.

Plaidoyer du président en faveur du photovoltaïque

Le rôle des collectivités locales dans la transition énergétique nationale

Primordial. Les collectivités locales ont apparu comme acteur principal pour le succès de la transition énergétique et peuvent jouer un rôle primordial compte tenu qu'elles sont à la fois consommatrices, productrices d'énergie, aménageuses et incitatrices.

Par Mohamed Rachid Cheriti

Les collectivités locales se retrouvent au cœur de la politique énergétique nationale, elles sont en première ligne pour adapter les objectifs nationaux au contexte local. Elles disposent d'une responsabilité accrue pour mener à l'échelle locale et nationale les politiques relatives à la généralisation de l'utilisation des énergies propres et renouvelables, et pour les mettre en œuvre, la réussite d'une telle transition énergétique ne peut être faite sans leur collaboration. Lors du Conseil des ministres tenu en novembre dernier, le président de la République a souligné l'importance de rationaliser la consommation interne de gaz afin de préserver les ressources énergétiques et d'augmenter les capacités d'exportation.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a fixé un délai maximum de trois mois pour la transition énergétique, en utilisant l'énergie solaire dans certaines institutions et structures de l'État, notamment les secteurs de la santé et de l'éducation. Il a également exigé que toutes les communes du pays utilisent l'énergie solaire pour l'éclairage public, y compris les autoroutes et les zones montagneuses, à l'instar des Aurès, de l'Ouarsenis et du Djurdjura.

Le Conseil compte également orienter le secteur de la construction et des travaux publics vers l'adoption de normes environnementales qui réduisent la consommation d'énergie et évitent l'utilisation de ressources nuisibles à l'environnement.

Les collectivités locales face au changement

Dans cette optique, les collectivités locales ont apparu comme acteur principal pour le succès de la transition énergétique et peuvent jouer un rôle primordial compte tenu qu'elles sont à la fois consommatrices, productrices d'énergie, aménageuses et incitatrices, elles apparaissent également comme le lieu privilégié pour établir les politiques énergétiques, à travers les politiques qui dépendent toutes majoritairement d'autorités inclues dans le périmètre de la région. Elles peuvent consommer, distribuer, produire de l'énergie, planifier et aider à l'organisation du territoire.

Il est plus facile pour des autorités locales d'imposer de nouvelles décisions aux organismes locaux et citoyens et d'une culture partagée de l'environnement en raison de leur proximité avec ces derniers que pour les autorités nationales. Les collectivités agissent également en matière énergétique par la façon dont elles gèrent leurs moyens : éclairage public, nature et caractéristique de leur parc de véhicules, isolation thermique de leurs bâtiments, politique des déchets, etc.

Elles interviennent aussi par la commande publique en plaçant dans les appels d'offre lorsque cela est possible des critères d'efficacité énergétique et environnementale. Toutefois, le rôle des collectivités locales c'est d'identifier le profil énergétique de son territoire et de fixer des objectifs chiffrés adaptés au contexte local, développement des projets d'énergies renouvelables, amélioration et réhabilitation de l'habitat, lutter contre la précarité énergétique, émissions GES, part des EnR dans la consommation réseaux d'énergie, la généralisation de l'utilisation des énergies propres (dans les écoles, éclairage public, hôpitaux, équipements sportifs, mosquées, administrations, etc.), par soit le remplacement des lampes traditionnelles avec des lampes LED moins consommatrices d'énergie, ou faire appel à l'énergie solaire ou éolienne (l'enjeu d'intégration des panneaux solaires est primordial), engager une stratégie de diminution des consommations dans le secteur d'urbanisme (rénovation, isolation thermique, etc.) et dans les déplacements de son personnel (diminution de l'utilisation des véhicules, favorisation du transport collectif, utilisation des vélos, etc.), renouvellement du parc de véhicules à combustion par des véhicules à énergie propre, acquisition de matériel de bureau (papier recyclable, imprimante basse consommation, etc.).

Les panneaux solaires, vecteur de l'éclairage public

En ce qui concerne l'éclairage qui est l'acteur principal de la consommation d'énergie des collectivités locales, dont il représentait 14% de la consommation d'électricité en Europe et 19% de la consommation mondiale d'électricité en 2009. En 2021, l'Unep (United Nations Environment Programm) l'évalue à 15% au niveau mondial pour 5% des émissions mondiales de GES.

Le nombre de lampes à combustibles utilisées dans le monde est d'environ 670 millions produisant 74 millions de tonnes d'émissions de carbone par an, et le passage aux nouvelles technologies de l'éclairage permettrait selon la même source d'économiser 140 milliards de dollars et de réduire les émissions de CO2 de 580 millions de tonnes par an. D'autre part, les luminaires LED ont dominé le marché en 2020, et représentaient plus de 55% de la part des revenus mondiaux. D'ailleurs, l'Union européenne a interdit depuis septembre 2012, la mise sur le marché des ampoules à incandescence, et en 2018, les lampes halogènes sont aussi interdites, par souci d'économie et

d'écologie. Pour rappel, les LED consomment près de 90% d'électricité en moins par rapport aux ampoules halogènes.

Les panneaux photovoltaïques seront aussi déterminant pour la réduction de consommation d'énergie électrique, l'engagement des collectivités locales dans cette transition amène à une forte production de panneaux photovoltaïques ce qui va à l'avenir entraîner une réduction importante de leurs coûts. L'enjeu aujourd'hui de la technologie des panneaux solaires est d'augmenter le rendement, diminuer le coût de fabrication, stockage maximum d'énergie, augmentation de la durée de vie des cellules et résoudre les problèmes de recyclage, avec en plus l'intégration esthétique, ce sont certainement les problèmes sur lesquels les chercheurs et les industriels doivent continuer à travailler. Par ailleurs, la durée de vie est désormais le problème le plus important à prendre en compte, dans la mesure où elle est actuellement donnée pour 20-30 ans (période pendant laquelle la perte d'efficacité est inférieure à 20 %), moyennant l'acceptation d'une baisse de rendement est de l'ordre de 20% après 20-25 ans.

Dans un futur proche, les panneaux solaires pourraient survivre plus longtemps. Selon des expériences réalisées, l'investissement dans le renouvelable est recouvrable dès la 13e année après installation du dispositif. En moyenne, ces installations permettraient une réduction de 20% minimum de la facture d'électricité. La majorité des matériaux composant les panneaux photovoltaïques dont la durée de vie est d'au moins 30 ans est recyclable. Entre 90 et 95% des composants des panneaux peuvent être recyclés. Plus de 90% de la masse des panneaux (verre, plastiques et aluminium) sont recyclés dans les filières industrielles existantes. Les composants comme le silicium ou des métaux en bien plus faibles quantités (argent, cuivre et autres complexes semi-conducteurs) sont, eux aussi, récupérables et recyclables, certains pourront être réutilisés pour fabriquer de nouveaux panneaux photovoltaïques.

En effet, l'industrie du photovoltaïque est majoritairement implantée en Asie. En 2016, l'Asie reste le premier producteur de composants photovoltaïques et en particulier la Chine. De plus, sept des dix premiers producteurs mondiaux de panneaux sont chinois et possèdent 44% des parts de marché en 2015. Donc, l'encouragement de la production locale est désormais incontournable pour l'Algérie de telle sorte de minimiser les coûts de cette transition et d'éviter les kits de qualité médiocre.

Promouvoir les énergies renouvelables

En synthèse, la décision du Conseil des ministres est une décision stratégique non seulement sur le volet environnemental mais économique itou, à travers le gain qu'elle apporte à moyen et long termes, en plus ce projet aide à la diminution des coûts liés aux combustibles fossiles, réduction des pertes de transport et de distribution d'électricité, encouragement de la production locale des composants photovoltaïques, réduction des coûts relatifs aux dommages causés à l'environnement à l'échelle locale, nationale et mondiale.

De même actuellement, les ressources fossiles sont la source principale de production d'énergie électrique sur le réseau national, et la production concomitante d'électricité par de petits systèmes photovoltaïques et des installations solaires à grande échelle réduiront vraisemblablement la construction de ces centrales électriques. Cependant, les maires ont la possibilité d'utiliser leur compétence dans les domaines énergétiques ou faire appel à des experts pour promouvoir les énergies renouvelables, ils peuvent, notamment, recommander l'utilisation des EnR locales pour l'approvisionnement énergétique.

Les communes peuvent utiliser les toits des établissements étatiques pour produire de l'énergie photovoltaïque, elles ont aussi la possibilité de financer ou proposer des aides financières principalement des subventions avec des actes et des initiatives en rapport avec la promotion du développement des EnR et propres. Certes, en Algérie, de nombreuses communes n'ont aujourd'hui ni les structures, ni les moyens, ni d'ailleurs l'envie de s'engager dans cette voie, une telle évolution poserait, en outre, la question de la solidarité entre les territoires, le coût de la distribution étant très différent entre l'urbain et le rural.

En revanche, le développement des EnR dans les territoires ne doit pas se faire au détriment des considérations paysagères ou de la biodiversité. Au-delà des impacts paysagers évidents, le risque est que les citoyens deviennent de plus en plus réfractaires au développement de ces nouvelles énergies.

المعرض الجزائري للمشروبات

ALGERIAN BEVERAGE EXHIBITION

LE SALON ALGERIEN DE LA BOISSON

www.bevalg.com

BEVALG

maana tanwaw.

du 17 au 19 Février 2022

AU PALAIS DES EXPOSITIONS ALGER

BY TADAMSA EXPO
WWW.TADAMSAEXPO.COM

SAFEX

NOS PARTENAIRES

جمعية المنتجين الجزائريين للمشروبات
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS ALGÉRIENS DE BOISSONS

INTERNATIONAL L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

PAGES JAUNES
pagesjaunes-dz.com

AHK
Deutsch-Algerische Industrie- und Handelskammer
Chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie

ALGERAC
الهيئة الجزائرية للاعتماد
Organisme Algérien d'Accréditation

Business. La filière boissons représente un marché estimé à plus de 250 milliards de dinars, en incluant aussi bien l'eau minérale que les jus de fruits, les sodas, les limonades, les sirops, les boissons énergisantes ou encore les thés et infusions glacées ainsi que les boissons fonctionnelles.

La première édition du Salon BEVALG verra le jour cette année

Le secteur des boissons fait son show !

Les producteurs et professionnels du monde des boissons se dévoilent à l'occasion du Salon algérien de la boisson qui se tiendra, du 17 au 19 février 2022, au pavillon Casbah du Palais des expositions Safex, à Alger. Un nouveau rendez-vous économique et commercial qui réunira pas moins de 110 participants issus de différents segments de cette filière : entreprises des secteurs du café et du thé, de la boisson non alcoolisée, eau minérale, lait et ses dérivés, emballage et logistique. 50 marques et quelque 11.000 visiteurs, *« pro »* et particuliers confondus, sont attendus lors de cette manifestation.

La filière des boissons constitue l'un des secteurs économiques les plus dynamiques de l'agroalimentaire en Algérie, car elle se caractérise par un environnement concurrentiel très développé et des surcapacités en matière de production, au vu de la taille du marché domestique, mais également régional, même si les volumes exportés (principalement vers la Tunisie, le Maroc, la France et le Canada) restent très en deça de ce potentiel.

Au-delà de son aspect promotionnel en termes d'image marque, l'objectif de ce Salon est de fédérer économiquement les différents acteurs de la filière : exportateurs et importateurs de boissons, hommes d'affaires et investisseurs, professionnels du secteur touristique et hôtelier, industriels et grossistes.

Les boissons représentent un marché estimé à plus de 250 milliards de dinars, en incluant aussi bien l'eau minérale que les jus de fruits, les sodas, les limonades, les sirops, les boissons énergisantes ou encore les thés et infusions glacées ainsi que les boissons fonctionnelles. Le marché a connu une croissance de 21% (en volume) pour les boissons non alcoolisées et 34% pour les boissons alcoolisées. En 2019, environ 4,7 milliards de litres étaient produits en Algérie. Ce sont les sodas qui se taillent la part du lion dans ce marché, dominé par des marques locales et étrangères, avec 2 milliards de litres commercialisés à fin 2014 et une croissance de 8% chaque année. Mais durant ces dernières années, les jus de fruits se sont remarquablement diversifiés par leurs formes, leurs déclinaisons de saveurs et leurs modes de présentation et de conditionnement.

Selon le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), Ali Hamani, le chiffre d'affaires de la filière boisson tourne autour de 260 milliards de dinars, 20.000 emplois directs et plus de 100.000 autres indirects sont générés par cette industrie.

La contribution de la filière des boissons dans l'industrie agroalimentaire en Algérie est de l'ordre de 7%, avec un taux de croissance estimé à 8% entre 2013 et 2018■

K. B.

الشركة الجزائرية للمعارض و التصدير

SAFEX

Société Algérienne des Foires et Exportations
safex/Pins Maritimes - Alger

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS JANVIER-MAI 2022

Mois	Manifestations	Organisateurs	Dates	Pavillons
Janvier	Salon International du Chocolat et du Café - CHOCAF	VISION FUTURE	26 au 29	Ahaggar
Février	Salon de l'Electricité et des Energies renouvelables -SEER	ADVISION EL DJAZAIR	07 au 10	Ahaggar
	Salon international de la Pharmacie en Algérie - SIPHAL	ESPRIT OUVERT	16 au 19	Concorde
	Salon algérien de la Boisson - BEVALG	TADAMSA EXPO	17 au 19	Casbah
	SECUREXPO	MEDITHERAL	22 au 24	Union
Mars	ENGINEERAL	SIPROF MARKETING	01 au 03	Saoura
	Salon international de la Promotion de l'investissement	B2B	01 au 04	Bahdja
	Salon international de l'Environnement et des Energies renouvelables	SAFEX / CNTPP	02 au 05	Ahaggar
	Salon de l'Aménagement, de la Rénovation et de la Décoration "RENOV DECO"	SAFEX	01 au 07	Casbah
	Salon de la Femme - EVE	WTCA	03 au 08	Union
	EQUIPAUTO	COMEXPOSIUM	07 au 10	Concorde
	SIPSA-SIMA	EXPOSIA	14 au 17	Ahaggar, Casbah
	Salon international des Electroménagers - SIEM	ONE CREATIVE	17 au 20	Union
	Salon du Tourisme en Plein air et d'Aventures - STEPA	TRIO TRAVEL / SAFEX	21 au 26	Saoura
	SOLARELEC	DISCOVRY	27 au 30	Union
	Salon international du Livre d'Alger - SILA	ENAG	24 au 30	Ahaggar, Casbah, Concorde
	Ramadan au Palais	SAFEX	29/03 au 28/04	PUA
Avril	Ramadan au Palais			
Mai	BATIMATEC Expo	SAFEX / BATIMATEC EXPO	15 au 19	PALAIS
	Salon du Mariage	GOLDEN EASY	14 au 21	Bahdja
	LIFT EXPO	EXPERT	27 au 29	Union
	DJAZAGRO	PROMOSALONS ALGERIE	30 Mai au 02 Juin	Ahaggar, Casbah, Concorde
	Salon du e-commerce	PRO BOX/SAFEX	30 Mai au 02 Juin	Bahdja
	Salon international de la Publicité - ICHHAR	REAL BOX/SAFEX	30 Mai au 02 Juin	Saoura

www.safex.dz
contact@safex.dz / dc@safex.dz

Tél. : +213 (0) 23 79 50 57 / 023 79 50 59 / 023 79 50 61 / 023 79 50 63 / 023 79 50 65
023 79 50 67 / 023 79 50 69 - Fax : +213 (0) 23 79 50 80 / 023 79 50 88

Engluée dans une grave crise économique et monétaire

La Turquie se tourne vers l'Afrique

Convoitises. Dans le but de renforcer encore davantage le partenariat entre les deux parties, le président Erdogan a saisi cette opportunité pour adresser une autre invitation aux dirigeants africains pour participer au Forum diplomatique d'Antalya qui se tiendra du 11 au 13 mars 2022.

Raisons géostratégiques et enjeux économiques obligent, l'Afrique est désormais sous les feux des projecteurs des grandes puissances mondiales et même de certains pays émergents qui font, depuis quelques années, *« les yeux doux »* aux richesses naturelles du continent noir. Dernier pays à frapper aux portes de l'Afrique, la Turquie qui vient d'organiser son grand-messe diplomatique et économique.

Tout le monde veut son sommet avec l'Afrique

Force est de constater que l'Afrique est devenue au fil des années un véritable terrain de jeu. Plusieurs grands pays tentent de développer leur influence et, partant, s'implanter durablement dans des régions qui attisent les convoitises des uns et des autres pour l'accès aux routes commerciales et aux multiples ressources dont regorgent les nations africaines.

Depuis que la France a lancé en novembre 1973 l'initiative d'organiser un sommet avec l'Afrique, personne ne veut prendre le risque de rater le virage économique du continent noir. Ainsi, des puissances emboîtent le pas à l'Hexagone : la Chine en 2000, l'Inde et la Turquie en 2008, les États-Unis d'Amérique en 2014, la Fédération de Russie en 2019 et tout dernièrement la Turquie en 2021, en attendant l'Arabie saoudite qui veut son sommet avec l'Afrique en 2022.

Partenariat Turquie-Afrique : adoption d'une nouvelle feuille de route

A l'issue de la 3e édition du sommet du partenariat Turquie-Afrique, le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a déclaré qu'une feuille de route pour le renforcement des relations avec l'Afrique avait été adoptée. Erdogan a souligné à cet effet : *« Nous nous sommes mis d'accord sur une feuille de route qui permettra d'approfondir nos relations avec l'Afrique grâce à la déclaration finale et au plan d'action conjoint qui ont été adoptés lors du sommet. »* Il s'est dit convaincu qu'un nouveau cap important dans les relations turco-africaines avait été franchi grâce à ce sommet.

Depuis 2005, proclamée année du continent africain en Turquie, les relations entre les deux parties ont pris un nouvel élan, estime le président Erdogan. Le nombre d'ambassadeurs turcs en poste sur le continent est passé de 12 en 2005 à 43 en 2021, tandis que le nombre d'ambassadeurs africains à Ankara est passé de 10 à 37. *« Nous avons pour objectif de porter le nombre de nos ambassadeurs à 49 »*, a-t-il précisé. Le président turc a indiqué que le sommet a donné lieu à des sessions conjointes au niveau ministériel dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture et des industries de défense. Il a souligné l'importance du partenariat entre la Turquie et le continent africain en termes de gain, de développement, de croissance et de prospérité. Erdogan a également évoqué la tenue de réunions bilatérales avec des dirigeants africains en marge du sommet pour discuter de questions bilatérales et régionales. Enfin, dans le but de renforcer encore davantage le partenariat entre les deux parties, le président Erdogan a saisi cette opportunité pour adresser une autre invitation aux dirigeants africains pour participer au Forum diplomatique d'Antalya qui se tiendra du 11 au 13 mars 2022.

Un défi turc

Seulement, des analystes économiques voient d'un mauvais œil comment un pays pour le moins que l'on puisse dire empêtré dans le chaos économique et monétaire peut-il reprendre du poil de la bête pour faire du business en Afrique. Laurence Daziano, qui est maître de conférences en économie à Sciences Po Paris, résume parfaitement la situation économique et monétaire très peu reluisante de l'ancien Empire ottoman.

En effet, dans une chronique, la spécialiste des pays émergents a expliqué que *« depuis plusieurs années, le président turc a décidé d'engager une politique à rebours de toutes les théories classiques. Estimant que les taux d'intérêt élevés favorisent l'inflation, il a systématiquement demandé à la Banque centrale turque de baisser les taux depuis deux ans, engageant une dangereuse spirale inflationniste et de chute de la livre*

turque. Trois gouverneurs de la Banque centrale ont été limogés. La Turquie agit à contre-courant des vagues de resserrement monétaire en cours dans plusieurs pays émergents et amorcées aussi par les pays développés pour contenir la hausse des prix ».

Le président turc entend poursuivre sa politique hétérodoxe qui crée une spirale de hausse des prix, de chute de la monnaie, de renchérissement des facteurs de production et d'appauvrissement des populations. Ce scénario, s'il devait se poursuivre, mettrait l'économie *« hors de contrôle »* et ressemblerait à la chute du Venezuela dans les années 2000 sous la présidence d'Hugo Chavez. Selon d'autres économistes, l'un des pays du G20 traverse une grave crise financière qui ronge le revenu des ménages turcs et la popularité du président Erdogan.

Les mesures exceptionnelles mises en place pour sauver l'économie pourraient être un coup d'épée dans l'eau et, donc, sans résultat probant. Néanmoins, contre toute attente, Erdogan a pris de court les marchés en décidant, le 20 décembre dernier, de lier la valeur de certains dépôts bancaires en livres turques au cours du dollar. La monnaie turque s'est fortement redressée, passant de 18,45 livres pour 1 euro le 18 décembre, à 12,06 livres pour 1 euro le 24 décembre. Il y a un an, 1 euro valait 9,21 livres. Cela étant, il est certain que la politique d'expansion de la Turquie en Afrique, notamment sur le plan économique et commercial, doit s'attendre à une rude concurrence de la part de pays déjà bien enracinés dans le continent■

R. K.

Walid Mohamed Benblidia

Un jeune entrepreneur avec de grandes ambitions

Entrepreneur passionné par le monde des start-up et intégrateur d'idées non-conventionnelles, Benblidia Mohamed Walid est co-fondateur de la plateforme Freehali.com, qui est, en fait, une marketplace de freelance en Algérie et qui permet de connecter entre des freelances algériens de différents secteurs avec des entrepreneurs algériens. Le but étant de créer une sorte de synergie qui permet d'encourager le monde de l'entrepreneuriat en Algérie.

Walid Mohamed Benblidia a fait ses études à l'université Saâd-Dahleb de Blida entre 2011 et 2016. Il a un Master 2 en systèmes d'information et de gestion.

En fait, Benblidia a lancé le projet Freehali avec 2 amis de faculté juste après leur soutenance. *« L'idée est venue à partir du constat qu'en Algérie, on a quand même des compétences qui ne sont malheureusement pas valorisées, et d'un autre côté, en entreprise, les employeurs se plaignent du manque de compétences, du manque de ressources... Donc, l'idée nous est venue de créer une plateforme web qui permet de regrouper ces compétences qui sont, on va dire, mal valorisées en Algérie, et les présenter à ces entreprises ou au monde du travail »*, explique Benblidia.

Avec ce projet, Benblidia et ses amis voudraient vraiment avoir un impact dans la société, créer quelque chose propre à eux, voir cette chose grandir et avoir vraiment un retour positif par rapport à ça.

Sa devise est de commencer vite, de ne pas trop s'étaler sur l'étape de l'idée, de ne pas penser ou de croire que son idée est l'idée la plus révolutionnaire qui soit, ou d'avoir peur de la partager et d'avoir des feedbacks, mais la partager, selon lui, le maximum pour avoir un maximum de feedback et éventuellement de la part des utilisateurs finaux de la solution.

Selon lui, les facteurs les plus importants à la réussite d'une entreprise est de ne pas se lancer seul, avoir au moins un cofondateur avec vous. Et ensuite d'élargir l'équipe en faisant de bons recrutements, pas forcément avoir les meilleures compétences côté technique mais vraiment les compétences humaines qui priment, parce qu'on peut apprendre de nouvelles compétences dans le domaine technique, mais il sera beaucoup plus difficile de changer quelqu'un du point de vue moral■

F. A.

NEW
جديد
Nouveau

CONTINUUM
Color

www.bms-electric.com

استمتع بالألوان
Enjoy the colors

garantie 5 ANS

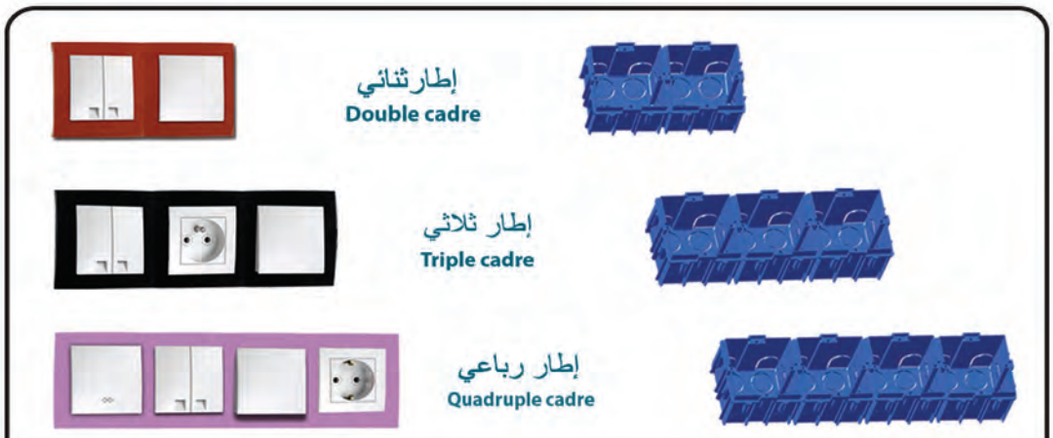

BMS® ELECTRIC
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

Référence des couleurs CONTINUUM COLOR لائحة الالوان

CC091NOIR	CC091GRIS	CC091BLEU	CC091VERT	CC091MARRON	CC091ROUGE BORDEAUX	CC091VIOLET	CC091ROUGE	CC091ROZE	CC091JAUNE	CC091BLANC

L'ACTUEL 229 / Janvier 2022 - Anep n° 2216000207

Internet Roaming

في الكاميرون
شجع الخضرا و بارتاجي مع لحباب

Pass 150DA = 100Mo
Validité 24H

Pass 400DA = 250Mo
Validité 3 jours

Pass 600DA = 500Mo
Validité 7 jours

Pass 1000DA = 1Go
Validité 15 jours

Les Pass **Internet Roaming** sont disponibles
dans **les agences Mobilis**, **Meetmob** et via ***600#**

CAN 21

orange™

www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis®